

CRÉDITS
DES MINISTÈRES
ET ORGANISMES

Three sets of dotted lines in the left margin, each starting with a curve and then becoming horizontal.

CRÉDITS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

pour l'année financière se terminant
le 31 mars 2020

Déposés à l'Assemblée nationale conformément
aux articles 45 et 47 de la
Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01)
par monsieur Christian Dubé,
ministre responsable de l'Administration gouvernementale
et président du Conseil du trésor

Ce document ne répond pas au Standard sur l'accessibilité des sites Web.
Un service d'assistance pour consulter le contenu de ce document sera
cependant offert à toute personne qui en fait la demande en communiquant
au 418 643-1529 ou, par courriel, à l'adresse communication@sct.gouv.qc.ca

Budget de dépenses 2019-2020

Crédits des ministères et organismes

Dépôt légal – Mars 2019

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-83556-1 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-83557-8 (en ligne)

ISSN 1498-5233 (imprimé)

ISSN 1929-1167 (en ligne)

TABLE DES MATIÈRES

NOTES EXPLICATIVES

1. Objet du Budget de dépenses et des crédits	7
2. Contenu du volume Crédits des ministères et organismes du Budget de dépenses 2019-2020	7
3. Modifications à la structure des portefeuilles et des programmes	8
4. Termes apparaissant au Budget de dépenses 2019-2020 et modalités régissant les crédits	10
5. Définition des supercatégories	13
6. Définition des catégories	14

SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Budget de dépenses	19
Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits	20
Sommaire des crédits	21
Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2020-2021	22
Programmes faisant l'objet d'un crédit au net	23

CRÉDITS PAR PORTEFEUILLE

Affaires municipales et Habitation	27
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	39
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	47
Conseil exécutif	57
Culture et Communications	69
Économie et Innovation	77
Éducation et Enseignement supérieur	87
Énergie et Ressources naturelles	105
Environnement et Lutte contre les changements climatiques.....	111
Famille	117
Finances	127
Forêts, Faune et Parcs.....	135
Immigration, Diversité et Inclusion	143
Justice	149
Relations internationales et Francophonie	159
Santé et Services sociaux	165
Sécurité publique.....	179
Tourisme.....	193
Transports	199
Travail, Emploi et Solidarité sociale	203

NOTES
EXPLICATIVES

1. OBJET DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Le Budget de dépenses 2019-2020 est déposé à l'Assemblée nationale dans le but de faire autoriser les crédits requis au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020. Les crédits portent sur les dépenses et les investissements dont les paiements grèvent le fonds général du fonds consolidé du revenu. Selon l'un des fondements de notre système parlementaire, les revenus perçus par le gouvernement sont versés au fonds consolidé du revenu et aucune somme ne peut y être prélevée sans le consentement des parlementaires.

De façon à présenter toute l'information pertinente aux parlementaires, le volume **Crédits des ministères et organismes** présente non seulement les crédits soumis au vote de l'Assemblée nationale, mais aussi les crédits permanents octroyés en vertu de lois particulières ainsi que les crédits déjà votés en vertu des lois sur les crédits adoptées antérieurement. L'ensemble de ces crédits permet de pourvoir au paiement des dépenses et des investissements prévus au Budget de dépenses 2019-2020.

2. CONTENU DU VOLUME CRÉDITS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU BUDGET DE DÉPENSES 2019-2020

Le volume **Crédits des ministères et organismes** présente deux sections. La première est consacrée au sommaire du budget de dépenses ainsi que des crédits des ministères et organismes et la seconde présente, pour chacun des portefeuilles ministériels, les crédits et les dépenses.

PREMIÈRE SECTION : SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Cette section présente l'information budgétaire de chacun des portefeuilles ministériels incluant l'Assemblée nationale et les personnes qu'elle désigne dont l'information est contenue au volume **Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées**.

La section est composée de tableaux résumant, par portefeuille et au total, les dépenses et les crédits selon différentes composantes.

- Le tableau « Budget de dépenses » compare le budget de dépenses 2019-2020 à la dépense probable 2018-2019;
- Le tableau « Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits » fait le lien entre le budget de dépenses et les crédits;
- Le tableau « Sommaire des crédits » présente la répartition des crédits selon leur mode d'autorisation, à savoir les crédits qui seront à voter par l'Assemblée nationale, les crédits permanents ainsi que les crédits déjà votés;
- Le tableau « Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2020-2021 » présente, par portefeuille et par programme, les crédits portant sur une période de plus d'un an. La ventilation par élément de programmes et supercatégorie de même que l'objet de ces crédits sont fournis à la suite de la présentation des programmes de chacun des portefeuilles concernés;
- Le tableau « Programmes faisant l'objet d'un crédit au net » énumère les programmes pour lesquels un crédit au net est prévu. À la suite de la présentation de chacun des portefeuilles concernés, les modalités d'application de chacun des crédits au net sont précisées.

DEUXIÈME SECTION : CRÉDITS PAR PORTEFEUILLE

Cette section présente, pour chacun des portefeuilles, les budgets de dépenses et d'investissements ainsi que les crédits prévus en 2019-2020 comparés à ceux de l'exercice précédent selon différentes ventilations.

- Un tableau sommaire présente, par programme, la conciliation entre les dépenses et les crédits du portefeuille, en distinguant les crédits permanents et déjà votés de ceux à voter. Un tableau complémentaire ventile les budgets de dépenses et d'investissements selon les différentes supercatégories;
 - Pour chaque programme, un tableau sommaire présente, par élément, la conciliation entre les dépenses et les crédits, en distinguant ces crédits selon leur nature. Une courte description précisant les objets du programme est également présentée;
 - Un tableau complémentaire présente pour chaque élément, la ventilation par supercatégorie des budgets de dépenses et d'investissements;
 - L'utilisation d'un crédit au net ainsi que d'un crédit portant sur une période de plus d'un an est, le cas échéant, spécifiée. Sont également précisées, si applicables, les règles régissant le transfert de crédits à partir d'une provision de même que les conditions prévoyant que lorsqu'un montant est retourné à un crédit, ce dernier peut être utilisé à nouveau.
- Un tableau « Crédits de transfert » présente, pour chacun des programmes, les dépenses prévues à la supercatégorie « Transfert » ventilées par projet. L'ensemble de ces dépenses est également réparti par bénéficiaire et par catégorie de dépenses.

Lorsque cela s'applique, certains tableaux peuvent être inclus dans cette section.

- Un tableau « Crédit au net » indique, pour chaque programme pour lequel un crédit au net est prévu, les prévisions des dépenses du programme concerné et des revenus associés au crédit au net ainsi que les modalités d'application;
- Un tableau « Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2020-2021 » précise, par programme et par élément, les crédits à voter en 2019-2020 pour des dépenses prévues en 2020-2021;
- Un tableau « Crédits affectés à un fonds spécial » précise, pour chacun des programmes, les crédits affectés à chaque fonds spécial. L'ensemble de ces crédits est également réparti par catégorie de dépenses.

3. MODIFICATIONS À LA STRUCTURE DES PORTEFEUILLES ET DES PROGRAMMES

Des modifications ont été apportées à la structure de présentation du Budget de dépenses 2019-2020 par rapport à celle en vigueur au cours de l'exercice 2018-2019, reflétant entre autres les nouvelles responsabilités découlant de la composition du Conseil des ministres annoncée le 18 octobre 2018. De plus, la démarche graduelle d'actualisation de la structure budgétaire gouvernementale s'est poursuivie, neuf ministères ayant procédé à une révision de la structure de leur portefeuille afin notamment d'offrir davantage de transparence quant aux finalités visées par les ressources allouées.

Cette section décrit ainsi les principales modifications apportées aux structures de programmes par rapport à celles en vigueur au cours de l'exercice 2018-2019. Un signe (+) indique l'ajout alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'une responsabilité.

AFFAIRES MUNICIPALES ET HABITATION

- (-) Retrait du programme « Protection des consommateurs » au bénéfice du portefeuille « Justice ».

CONSEIL EXÉCUTIF

- (-) Retrait du programme « Affaires maritimes » au bénéfice du portefeuille « Transports ».

CULTURE ET COMMUNICATIONS

- (+) Révision de la structure de programmes du portefeuille.

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- (-) Retrait du programme « Promotion et développement de la Capitale-Nationale » au bénéfice du portefeuille « Sécurité publique ».

ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES

- (+) Révision de la structure de programmes du portefeuille.

ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- (+) Révision de la structure de programmes du portefeuille.

FAMILLE

- (-) Retrait du programme « Condition des Aînés » au bénéfice du portefeuille « Santé et Services sociaux ».

FORÊTS, FAUNE ET PARCS

- (+) Révision de la structure de programmes du portefeuille.

IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION

- (+) Révision de la structure de programmes du portefeuille.

JUSTICE

- (+) Révision de la structure de programmes du portefeuille.

- (+) Ajout de l'élément de programme « Office de la protection du consommateur » en provenance du portefeuille « Affaires municipales et Habitation ».

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- (+) Ajout du programme « Condition des Aînés et des Proches aidants » en provenance du portefeuille « Famille ».

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- (+) Révision de la structure de programmes du portefeuille.
- (+) Ajout du programme « Promotion et développement de la Capitale-Nationale » en provenance du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur ».

TOURISME

- (+) Révision de la structure de programmes du portefeuille.

TRANSPORTS

- (+) Intégration du programme « Affaires maritimes » en provenance du portefeuille « Conseil exécutif » à l'élément de programme « Transport maritime ».

TRAVAIL, EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

- (+) Révision de la structure de programmes du portefeuille.

AUTRES MODIFICATIONS À LA STRUCTURE DE PROGRAMMES

La structure de présentation du Budget de dépenses 2019-2020 incorpore également d'autres modifications de nature administrative, des changements de dénomination ainsi que des retraits, ajouts, subdivisions ou fusions de programmes ou d'éléments de programmes à divers portefeuilles.

Le cas échéant, les données comparatives 2018-2019 ont été reclassées pour en assurer la cohérence.

4. TERMES APPARAISSANT AU BUDGET DE DÉPENSES 2019-2020 ET MODALITÉS RÉGISSANT LES CRÉDITS

BUDGET DE DÉPENSES

Le budget de dépenses représente la prévision de dépenses à être soumise à l'Assemblée nationale pour un exercice financier.

Le budget de dépenses regroupe les dépenses prévues pour les supercatégories « Rémunération », « Fonctionnement », « Service de la dette », « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Créances douteuses et autres provisions ».

BUDGET D'INVESTISSEMENTS OU INVESTISSEMENTS

Le budget d'investissements comprend les sommes prévues pour les supercatégories « Immobilisations en ressources informationnelles », « Immobilisations tangibles » et « Prêts, placements, avances et autres ».

CRÉDITS OU CRÉDITS TOTAUX

Les crédits représentent les sommes requises pour un programme afin de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget de dépenses ainsi que des sommes prévues au budget d'investissements. Ces crédits autorisent le gouvernement à prélever sur le fonds général du fonds consolidé du revenu un montant maximal par programme pour le paiement des dépenses et des investissements de l'exercice.

CRÉDITS À VOTER

Les crédits à voter correspondent à la portion des dépenses et des investissements prévus pour un exercice financier et qui ne sont pas pourvus par des lois déjà sanctionnées. Ainsi, les crédits permanents et les crédits déjà votés sont soustraits du total des crédits d'un programme afin de déterminer le crédit à voter.

L'Assemblée nationale vote les crédits par programme de telle sorte qu'il n'est pas possible de procéder à des réaménagements entre programmes. Le Conseil du trésor est toutefois habilité à autoriser un transfert de crédits entre programmes d'un même portefeuille dans les limites fixées aux lois sur les crédits. Pour 2019-2020, il sera proposé à l'Assemblée nationale que des transferts entre programmes d'un même portefeuille puissent être autorisés pourvu que de tels transferts n'aient pas pour effet d'augmenter ou de diminuer de plus de 10 % le montant du crédit voté d'un programme, déduction faite de la partie de ce crédit qui fait l'objet d'une provision, le cas échéant.

À l'intérieur d'un même programme et d'une même supercatégorie, les ministères et organismes peuvent modifier entre éléments, en cours d'exercice, la répartition de leurs crédits, à moins que celle-ci ne concerne la supercatégorie « Transfert » ou la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

Les virements entre supercatégories d'un même élément ou d'un même programme ainsi que les virements en provenance ou au bénéfice de la supercatégorie « Transfert » ou de la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial » nécessitent une autorisation préalable du Conseil du trésor.

Dans la mesure où les dépenses à pourvoir sont effectuées aux mêmes fins que celles pour lesquelles une provision a été créée, les crédits affectés à une provision peuvent faire l'objet d'un transfert de crédits entre programmes ou portefeuilles après autorisation du Conseil du trésor.

Au terme de la clôture d'un exercice financier, tout solde d'un crédit alloué non entièrement utilisé après imputation des dépenses portées aux comptes de l'exercice est périmé.

CRÉDIT AU NET

La législation permet, sous certaines conditions, que le crédit autorisé pour un programme donné puisse augmenter lorsque les revenus associés au crédit au net sont supérieurs à ceux prévus. En contrepartie, lorsque les revenus sont inférieurs à ceux prévus, le montant des dépenses imputables sur le crédit du programme doit être diminué d'autant.

Les revenus associés au crédit au net correspondent au montant de revenus minimal prévu dans les modalités d'application à partir duquel une hausse de crédit est accordée.

CRÉDITS COMPARATIFS OU CRÉDITS 2018-2019

Au total, les crédits comparatifs correspondent aux crédits inscrits au Budget de dépenses 2018-2019 ajustés des variations des crédits permanents.

Pour un portefeuille donné, les crédits comparatifs peuvent être ajustés des dépenses imprévues financées en 2018-2019 par un recours au Fonds de suppléance du Conseil du trésor mais qui, en raison de leur caractère récurrent, ont été ajoutées au Budget de dépenses 2019-2020.

De plus, les crédits comparatifs reflètent les changements qui ont été apportés aux structures de portefeuilles ou de programmes pour l'exercice 2019-2020.

Dans le cas des budgets de dépenses et d'investissements, les données comparatives correspondent généralement aux données qui apparaissaient au Budget de dépenses 2018-2019, sur la base des mêmes ajustements apportés pour établir les crédits comparatifs.

CRÉDITS DÉJÀ VOTÉS

Les crédits déjà votés découlent de crédits portant sur plus d'un an qui ont été votés lors d'un exercice antérieur. La Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01) prévoit qu'un crédit peut porter sur une période de plus d'un an, sans excéder trois ans.

CRÉDITS PERMANENTS

Contrairement aux crédits autorisés annuellement par un vote du Parlement, les crédits permanents sont autorisés par des lois particulières et n'ont pas à être votés à chaque année. De façon générale, chacune de ces lois précise que les sommes nécessaires pour les activités visées par ces lois sont payées à même le fonds général du fonds consolidé du revenu. Les crédits permanents présentés reflètent une prévision de la dépense. Ces crédits fluctueront en cours d'exercice afin de refléter la dépense réelle.

DÉPENSE PROBABLE

La dépense probable reflète la prévision de dépenses totales de l'exercice qui se termine. Elle tient compte des changements qui ont été apportés aux structures de portefeuilles ou de programmes pour l'exercice financier 2019-2020.

DÉPENSES NE NÉCESSITANT PAS DE CRÉDIT

Les dépenses ne nécessitant pas de crédit regroupent l'amortissement ainsi que la consommation de biens et de services acquis lors d'exercices antérieurs.

Ces dépenses ne nécessitent pas de crédit puisqu'elles découlent de crédits utilisés antérieurement pour l'acquisition d'immobilisations ainsi que de fournitures ou de services qui seront consommés au cours du présent exercice financier ou d'exercices financiers ultérieurs.

Amortissement

Les investissements en immobilisations en ressources informationnelles et en immobilisations tangibles sont capitalisés. L'amortissement correspond au montant imputé à la dépense de l'exercice découlant de la répartition du coût de l'immobilisation sur sa durée de vie utile.

Au Budget de dépenses 2019-2020, les dépenses ne nécessitant pas de crédit correspondent principalement à l'amortissement.

ÉLÉMENT

L'élément est une division plus détaillée d'un programme et sert à refléter différents champs d'intervention.

PORTEFEUILLE

Un portefeuille regroupe l'ensemble des programmes d'un ministère et des organismes budgétaires sous la responsabilité d'un ministre.

PROGRAMME

Un programme regroupe les crédits destinés à la mise en œuvre d'un ensemble cohérent d'activités qui concourent à la réalisation d'objectifs pour lesquels il est possible de rendre compte. Le vote des crédits par les membres de l'Assemblée nationale se fait par programme.

PROVISION

Une provision est un élément de programme pour lequel la loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et selon les conditions, s'il y a lieu, prévus au volume **Crédits des ministères et organismes** du Budget de dépenses.

5. DÉFINITION DES SUPERCATÉGORIES

Les supercatégories regroupent les catégories utilisées par les ministères et organismes pour la comptabilisation de leurs dépenses et de leurs investissements.

AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour être virées à un fonds spécial par un ministère ou un organisme budgétaire en application d'une disposition législative à cet effet. Ces sommes peuvent, notamment, pourvoir aux dépenses de rémunération et de fonctionnement, ainsi qu'au coût de service de la dette d'un fonds spécial.

CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS

Cette supercatégorie comprend les dépenses découlant des variations de la provision pour créances douteuses, de la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement et de la provision pour moins-values sur les prêts, les placements et les avances.

FONCTIONNEMENT

Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues dans le cadre de la réalisation des programmes des ministères et des organismes budgétaires, à l'exclusion des dépenses de rémunération, de transfert, d'affectation à un fonds spécial, des créances douteuses et autres provisions ainsi que du service de la dette. Elle inclut notamment, le coût estimatif lié à la réévaluation et aux nouvelles obligations du gouvernement relatives à la réhabilitation de sites contaminés, de même que l'amortissement des immobilisations.

IMMOBILISATIONS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Cette supercatégorie comprend les sommes directement encourues pour les immobilisations qui sont des développements informatiques ainsi que des équipements informatiques et bureautiques, soit pour leur acquisition, pour leur réalisation, laquelle comprend la conception jusqu'à l'implantation, de même que pour leur amélioration.

IMMOBILISATIONS TANGIBLES

Cette supercatégorie comprend les sommes directement encourues pour l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations, y compris celles relatives aux ententes de partenariat public-privé, à l'exclusion des immobilisations en ressources informationnelles.

PRÊTS, PLACEMENTS, AVANCES ET AUTRES

Cette supercatégorie comprend les apports de capitaux et les avances consenties aux organismes et aux entreprises du gouvernement, l'acquisition d'actions ou d'obligations d'entreprises du gouvernement ou autres, de même que les prêts consentis à des municipalités, à des organismes à but non lucratif ou à des personnes physiques ou morales du secteur privé. Sont également incluses dans cette catégorie les avances pour l'établissement ou le fonctionnement des fonds locaux, celles accordées aux employés du gouvernement, l'inscription de stock et des frais payés d'avance ainsi que les taxes de vente payées ou à payer (TVQ, TPS/TVH) et comptabilisées lors de l'acquisition de biens et de services. Elle comprend également s'il y a lieu, les engagements concernant des années antérieures qui sont portés à la dette nette.

RÉMUNÉRATION

Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues dans le cadre de la réalisation des programmes des ministères et des organismes budgétaires pour la rémunération normale, les heures supplémentaires et certaines autres indemnités versées directement par le gouvernement aux employés permanents, aux employés à temps partiel et aux occasionnels, y compris les étudiants et les saisonniers. Elle comprend également les traitements et les indemnités encourus envers les membres de l'Assemblée nationale, toute personne nommée ou désignée par cette dernière pour exercer une fonction en relevant et le personnel qu'elle dirige, les juges et ainsi que les membres de la Sûreté du Québec. Finalement, elle comprend tous les avantages sociaux fournis aux employés ainsi que les autres contributions du gouvernement à titre d'employeur.

SERVICE DE LA DETTE

Cette supercatégorie comprend les intérêts sur les dettes, l'amortissement des primes, des escomptes et des frais liés à l'émission d'emprunt et à la gestion des dettes ainsi que les gains et les pertes de change, incluant l'amortissement de ceux-ci. Elle comprend également les intérêts sur les obligations relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Enfin, elle comporte les intérêts relatifs aux ententes de partenariat public-privé signées par les ministères et les organismes budgétaires.

TRANSFERT

Cette supercatégorie comprend les dépenses effectuées dans le but de fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes. Ces dépenses ne constituent pour le gouvernement ni des acquisitions directes de biens et de services, ni des sommes accordées en vue d'obtenir un rendement, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un placement, ni des sommes pour lesquelles il s'attend à obtenir un remboursement ultérieurement comme dans le cas des prêts.

6. DÉFINITION DES CATÉGORIES

Les supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial » se subdivisent selon les cinq catégories suivantes :

CAPITAL

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour l'acquisition d'immobilisations subventionnées, incluant le remboursement du principal des emprunts contractés pour des immobilisations.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour l'amortissement d'une immobilisation comptabilisée dans un fonds spécial.

FONCTIONNEMENT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour le fonctionnement, autre que pour la rémunération, d'organismes du gouvernement, incluant des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour le fonctionnement, autre que la rémunération, d'un fonds spécial.

INTÉRÊT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour le paiement des intérêts sur des emprunts contractés pour des immobilisations, lorsque le service de la dette d'un organisme, d'une institution ou d'un établissement bénéficiaire, est assumé en tout ou en partie par le gouvernement.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour les intérêts et autres frais inhérents à une dette comptabilisée dans un fonds spécial.

RÉMUNÉRATION

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour la rémunération du personnel d'organismes du gouvernement, incluant des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux. Cette catégorie comprend également la rémunération des professionnels de la santé.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour la rémunération du personnel imputées sur un fonds spécial.

SUPPORT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts destinés à fournir aux bénéficiaires, un soutien financier pour des fins autres que celles mentionnées aux catégories « Transfert-rémunération », « Transfert-fonctionnement », « Transfert-capital » et « Transfert-intérêt ».

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations destinées à fournir, aux bénéficiaires d'un programme géré au moyen d'un fonds spécial, un soutien financier sous différentes formes mais ne constituant pas pour le gouvernement une acquisition directe de biens ou de services, un prêt ou un placement.

SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Budget de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
	Budget de dépenses	Dépense probable
Assemblée nationale ¹	136 888,1	137 614,4
Personnes désignées par l'Assemblée nationale ¹	105 809,6	187 396,6
Affaires municipales et Habitation	2 087 315,4	1 902 489,7
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	969 236,2	953 187,9
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 535 268,6	1 395 279,9 ²
Conseil exécutif	468 385,5	453 407,0 ²
Culture et Communications	772 322,4	771 577,3
Économie et Innovation	1 093 184,4	1 056 684,0
Éducation et Enseignement supérieur	20 896 688,2	19 455 259,2
Énergie et Ressources naturelles	87 620,8	127 216,1
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	205 402,7	205 390,7
Famille	2 787 146,7	2 574 264,9
Finances	200 113,6	115 850,4 ²
Forêts, Faune et Parcs	525 961,8	536 822,6
Immigration, Diversité et Inclusion	482 160,8	173 804,7 ²
Justice	1 042 879,7	1 027 674,3
Relations internationales et Francophonie	111 512,5	111 730,4
Santé et Services sociaux	40 823 576,2	38 609 480,8
Sécurité publique	1 629 410,1	1 692 003,8
Tourisme	158 339,1	193 757,4
Transports	763 198,6	736 709,7
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 468 279,0	4 451 798,2
Dépenses de programmes	81 350 700,0	76 869 400,0
Service de la dette	6 589 258,0	6 775 359,4
Dépenses budgétaires	87 939 958,0	83 644 759,4

¹ L'information portant sur les crédits et les dépenses de ce portefeuille se retrouve dans le volume « Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées ».

² Ce portefeuille contient une ou des provisions qui permettent des transferts de crédits à d'autres portefeuilles et les dépenses qui y sont comptabilisées en 2018-2019 tiennent compte des virements à l'un ou l'autre des portefeuilles.

Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits totaux 2019-2020
Assemblée nationale ¹	136 888,1	7 025,0	14 693,4	144 556,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale ¹	105 809,6	2 994,0	4 653,0	107 468,6
Affaires municipales et Habitation	2 087 315,4	3 947,7	3 521,5	2 086 889,2
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	969 236,2	16 621,3	16 714,7	969 329,6
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 535 268,6	3 100,0	707 210,7	2 239 379,3
Conseil exécutif	468 385,5	873,5	1 011,2	468 523,2
Culture et Communications	775 580,4	6 394,1	3 758,6	772 944,9
Économie et Innovation	1 093 184,4	1 350,1	2 955,0	1 094 789,3
Éducation et Enseignement supérieur	20 896 688,2	6 306,1	155 701,3	21 046 083,4
Énergie et Ressources naturelles	87 620,8	4 105,8	4 960,7	88 475,7
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	205 402,7	18 541,8	35 716,0	222 576,9
Famille	2 787 146,7	12 455,4	8 851,8	2 783 543,1
Finances	6 786 113,6	(62 400,0)	2 374,3	6 850 887,9
Forêts, Faune et Parcs	525 961,8	14 268,6	44 045,4	555 738,6
Immigration, Diversité et Inclusion	482 160,8	5 520,0	18 238,8	494 879,6
Justice	1 042 879,7	16 602,4	37 991,4	1 064 268,7
Relations internationales et Francophonie	111 512,5	2 698,0	4 600,0	113 414,5
Santé et Services sociaux	40 823 576,2	1 090,0	8 571,6	40 831 057,8
Sécurité publique	1 629 410,1	20 402,1	26 765,9	1 635 773,9
Tourisme	158 339,1	-	-	158 339,1
Transports	763 198,6	20 172,5	94 346,8	837 372,9
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 468 279,0	1 315,3	2 166,0	4 469 129,7
Total	87 939 958,0	103 383,7	1 198 848,1	89 035 422,4

¹ L'information portant sur les crédits et les dépenses de ce portefeuille se retrouve dans le volume « Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées ».

Sommaire des crédits

(en milliers de dollars)

	2019-2020			2018-2019	
	Crédits à voter ¹	Crédits permanents	Crédits déjà votés ²	Crédits totaux	Crédits comparatifs
Assemblée nationale ³	-	144 556,5	-	144 556,5	140 571,4
Personnes désignées par l'Assemblée nationale ³	55 750,8	51 717,8	-	107 468,6	188 893,8
Affaires municipales et Habitation	2 086 879,6	9,6	-	2 086 889,2	1 883 273,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	969 320,0	9,6	-	969 329,6	944 551,5
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 862 674,9	376 704,4	-	2 239 379,3	2 177 808,8
Conseil exécutif	466 619,0	1 904,2	-	468 523,2	455 868,0
Culture et Communications	772 935,3	9,6	-	772 944,9	772 292,9
Économie et Innovation	1 094 770,1	19,2	-	1 094 789,3	1 057 517,3
Éducation et Enseignement supérieur	19 702 754,3	1 343 329,1	-	21 046 083,4	19 517 293,3
Énergie et Ressources naturelles	88 466,1	9,6	-	88 475,7	84 250,9
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	222 522,7	54,2	-	222 576,9	219 180,0
Famille	2 564 333,5	209,6	219 000,0	2 783 543,1	2 619 363,2
Finances	192 385,6	6 658 502,3	-	6 850 887,9	7 031 938,4
Forêts, Faune et Parcs	530 634,0	25 104,6	-	555 738,6	555 404,2
Immigration, Diversité et Inclusion	494 870,0	9,6	-	494 879,6	347 555,2
Justice	808 204,9	256 063,8	-	1 064 268,7	1 044 372,6
Relations internationales et Francophonie	113 304,9	109,6	-	113 414,5	113 782,4
Santé et Services sociaux	24 495 873,4	16 335 184,4	-	40 831 057,8	38 390 207,0
Sécurité publique	1 598 952,0	36 821,9	-	1 635 773,9	1 663 760,1
Tourisme	158 329,5	9,6	-	158 339,1	192 940,9
Transports	837 328,7	44,2	-	837 372,9	779 853,2
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 463 619,4	5 510,3	-	4 469 129,7	4 361 417,4
Total	63 580 528,7	25 235 893,7	219 000,0	89 035 422,4	84 542 095,5

¹ Les crédits à voter incluent, outre les montants présentés ci-dessus, ceux portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2020-2021 apparaissant à la page suivante.

² Ce montant inclut, conformément à la Loi n° 2 sur les crédits, 2018-2019 (L.Q. 2018, chapitre 9), les crédits déjà votés pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2019-2020.

³ L'information portant sur les crédits et les dépenses de ce portefeuille se retrouve dans le volume « Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées ».

Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	2020-2021
Famille	
Programme 3 - Services de garde	219 600,0
Total	219 600,0

Programmes faisant l'objet d'un crédit au net¹

	Page
Affaires municipales et Habitation	
Programme 7 - Habitation	35
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	43
Programme 2 - Organismes d'État	44
Énergie et Ressources naturelles	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles	107
Forêts, Faune et Parcs	
Programme 3 - Gestion des ressources fauniques et des parcs	139
Immigration, Diversité et Inclusion	
Programme 2 - Immigration, francisation, diversité et inclusion	146
Justice	
Programme 1 - Administration de la justice	156
Programme 5 - Autres organismes relevant du ministre	156
Sécurité publique	
Programme 2 - Services de la Sûreté du Québec	188
Travail, Emploi et Solidarité sociale	
Programme 1 - Gouvernance, administration et services à la clientèle	208

¹ Les données concernant les crédits au net sont fonction de variations de revenus et de modalités qui sont précisées dans les pages présentant chacun des portefeuilles.

CRÉDITS PAR PORTEFEUILLE

Affaires municipales et Habitation

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Soutien aux activités ministérielles	60 265,9	3 513,2	2 996,5	59 749,2	57 202,2
2. Modernisation des infrastructures municipales	433 600,5	-	-	433 600,5	444 974,1
3. Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités	654 421,3	-	-	654 421,3	639 125,0
4. Développement des régions et des territoires	191 943,9	-	-	191 943,9	165 961,8
5. Promotion et développement de la région métropolitaine	130 579,4	-	-	130 579,4	128 144,4
6. Commission municipale du Québec	9 735,4	34,5	150,0	9 850,9	5 128,9
7. Habitation	606 769,0	400,0	375,0	606 744,0	442 736,6
	2 087 315,4	3 947,7	3 521,5	2 086 889,2	1 883 273,0
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				2 086 879,6	1 883 263,4

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	63 340,3	59 268,0
Fonctionnement	32 762,8	31 096,4
Affectation à un fonds spécial	117 339,0	107 339,0
Transfert	1 873 873,3	1 687 675,0
Total	2 087 315,4	1 885 378,4
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	295,0	295,0
Immobilisations en ressources informationnelles	3 226,5	1 916,3
Total	3 521,5	2 211,3

Programme 1

Soutien aux activités ministérielles

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	33 476,8	3 513,2	2 996,5	32 960,1	31 004,4
2. Politiques et programmes	26 789,1	-	-	26 789,1	26 197,8
	60 265,9	3 513,2	2 996,5	59 749,2	57 202,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				59 739,6	57 192,6

Ce programme vise à allouer les ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des unités administratives afin d'assurer la gestion des différents programmes, l'élaboration et la mise en œuvre des orientations et politiques gouvernementales touchant le milieu municipal et le développement régional ainsi que le traitement des divulgations d'actes répréhensibles à l'égard des municipalités. En outre, il comprend les sommes investies en technologies de l'information et l'amortissement des systèmes informatiques.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2019-2020	2018-2019
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	12 389,7	23 717,4	36 107,1	35 150,2
Fonctionnement	20 362,3	3 071,7	23 434,0	23 497,6
Transfert	724,8	-	724,8	724,8
	33 476,8	26 789,1	60 265,9	59 372,6
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	180,0	-	180,0	180,0
Immobilisations en ressources informationnelles	2 816,5	-	2 816,5	1 558,8
	2 996,5	-	2 996,5	1 738,8

Programme 2

Modernisation des infrastructures municipales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Programmes en lien avec le Plan québécois des infrastructures	364 255,2	-	-	364 255,2	350 075,2
2. Autres programmes d'infrastructures municipales	69 345,3	-	-	69 345,3	94 898,9
	433 600,5	-	-	433 600,5	444 974,1
Crédit à voter				433 600,5	444 974,1

Ce programme permet de soutenir financièrement les municipalités pour maintenir, remplacer, améliorer ou construire des infrastructures de traitement d'eau potable, d'assainissement des eaux usées ou des infrastructures collectives.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2019-2020	2018-2019
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	4 012,7	-	4 012,7	4 012,7
Fonctionnement	470,0	-	470,0	470,0
Transfert	359 772,5	69 345,3	429 117,8	440 491,4
	364 255,2	69 345,3	433 600,5	444 974,1

Programme 3

Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Compensations tenant lieu de taxes	537 415,9	-	-	537 415,9	520 932,8
2. Aide financière aux municipalités	11 180,7	-	-	11 180,7	12 367,5
3. Mesures financières du partenariat fiscal	105 824,7	-	-	105 824,7	105 824,7
	654 421,3	-	-	654 421,3	639 125,0
Crédit à voter				654 421,3	639 125,0

Ce programme englobe des mesures de l'Accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2016-2019. En outre, il vise à allouer aux municipalités des compensations tenant lieu de taxes sur les immeubles gouvernementaux ainsi que sur ceux des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Transfert	537 415,9	11 180,7	105 824,7	654 421,3	639 125,0
	537 415,9	11 180,7	105 824,7	654 421,3	639 125,0

Programme 4

Développement des régions et des territoires

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Soutien au développement des régions	60 000,0	-	-	60 000,0	45 000,0
2. Soutien au développement des territoires	117 339,0	-	-	117 339,0	107 339,0
3. Autres programmes d'aide financière aux territoires	14 604,9	-	-	14 604,9	13 622,8
	191 943,9	-	-	191 943,9	165 961,8
Crédit à voter				191 943,9	165 961,8

Ce programme permet de soutenir les organismes dans la réalisation de projets de développements alignés sur les priorités régionales ou qui contribuent à l'occupation et à la vitalité des territoires. Il offre également un soutien financier aux municipalités régionales de comté dans l'exercice de leur compétence pour favoriser le développement local et régional. Il est constitué des enveloppes budgétaires affectées au développement des régions et des territoires.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Affectation à un fonds spécial	-	117 339,0	-	117 339,0	107 339,0
Transfert	60 000,0	-	14 604,9	74 604,9	58 622,8
	60 000,0	117 339,0	14 604,9	191 943,9	165 961,8

Programme 5

Promotion et développement de la région métropolitaine

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Soutien à la région métropolitaine	130 579,4	-	-	130 579,4	128 144,4
Crédit à voter				130 579,4	128 144,4

Ce programme vise à susciter et à soutenir l'essor économique, culturel et social de la région métropolitaine de Montréal en assurant la cohérence des politiques et la coordination des actions gouvernementales sur ce territoire, en appuyant des initiatives et des projets structurants et en poursuivant des activités de concertation avec les principaux partenaires qui interviennent sur ce territoire.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020	2018-2019
1			
Budget de dépenses			
Transfert	130 579,4	130 579,4	128 144,4
	130 579,4	130 579,4	128 144,4

Programme 6

Commission municipale du Québec

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Commission municipale du Québec	9 735,4	34,5	150,0	9 850,9	5 128,9
Crédit à voter				9 850,9	5 128,9

En vertu de ce programme, la Commission municipale du Québec intervient en matière d'enquête sur un manquement d'un élu municipal au code d'éthique et de déontologie de sa municipalité, de promotion de bonnes pratiques d'éthique et de déontologie, de vérification de la conformité aux lois, règlements, politiques et directives des municipalités et de la vérification de l'optimisation des ressources, de reconnaissance aux fins d'exemption des taxes, d'avis de conformité, de médiation et d'arbitrage, de tutelle, d'administration provisoire, d'enquête publique, d'organisation territoriale et de fixation de tarifs.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020	2018-2019
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	6 823,8	6 823,8	3 814,7
Fonctionnement	2 911,6	2 911,6	1 299,2
	9 735,4	9 735,4	5 113,9
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	15,0	15,0	15,0
Immobilisations en ressources informationnelles	135,0	135,0	7,5
	150,0	150,0	22,5

Programme 7 Habitation

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Société d'habitation du Québec	584 425,1	-	-	584 425,1	420 566,6
2. Régie du logement	22 343,9	400,0	375,0	22 318,9	22 170,0
	606 769,0	400,0	375,0	606 744,0	442 736,6
Crédit à voter¹				606 744,0	442 736,6

Ce programme vise à répondre aux besoins en habitation des citoyens du Québec par une approche intégrée et durable. Il soutient le développement d'une offre de logements à loyer modique et abordable, la rénovation et la qualité du parc résidentiel québécois, les initiatives publiques et privées favorisant l'instauration et la consolidation de milieux de vie de qualité sur l'ensemble du territoire québécois. Ce programme vise également à soutenir les activités de la Régie du logement. En tant que tribunal spécialisé exerçant sa compétence en matière de louage résidentiel, celle-ci a principalement pour mission de décider des demandes dont elle est saisie, de favoriser la conciliation entre les locateurs et les locataires et de renseigner les citoyens quant aux droits et obligations découlant d'un bail de logement. La Régie veille, dans certaines circonstances, à la conservation du parc de logements.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2019-2020	2018-2019
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	-	16 396,7	16 396,7	16 290,4
Fonctionnement	-	5 947,2	5 947,2	5 829,6
Transfert	584 425,1	-	584 425,1	420 566,6
	584 425,1	22 343,9	606 769,0	442 686,6
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	-	100,0	100,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	275,0	275,0	350,0
	-	375,0	375,0	450,0

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 7 - Habitation		
Dépenses du programme (excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédit)	606 369,0	442 286,6
Moins : Revenus associés au crédit au net	2 600,0	2 600,0
Crédit au net	603 769,0	439 686,6

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion intervenue entre la ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités de la Régie du logement dont la mission consiste à décider des litiges, à informer les locataires et les locateurs de leurs droits et obligations découlant du bail et à favoriser la conciliation entre ceux-ci. Les revenus associés à ce crédit proviennent de la tarification des activités de règlement des litiges.

Lorsque ces revenus dépassent 2 600 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 4 - Développement des régions et des territoires		
Fonds de développement des territoires	117 339,0	107 339,0
Total	117 339,0	107 339,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Support	117 339,0	107 339,0
Total	117 339,0	107 339,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Soutien aux activités ministérielles		
Autres crédits de transfert	724,8	724,8
Programme 2 - Modernisation des infrastructures municipales		
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	13 035,2	6 094,0
Infrastructures municipales en milieu nordique	11 836,8	11 484,0
Parachèvement des programmes en infrastructures municipales	69 345,3	94 898,9
Programmes de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec	72 789,0	68 937,1
Programmes des Fonds Chantiers Canada-Québec	73 608,2	64 414,6
Programmes d'infrastructures Québec-Municipalités	136 577,8	142 802,2
Programmes issus du Plan d'action économique du Canada	49 599,1	49 599,1
Autres crédits de transfert	2 326,4	2 261,5
Total du programme 2	429 117,8	440 491,4
Programme 3 - Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités		
Aide aux municipalités reconstituées	436,6	436,2
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation	501 654,7	485 872,8
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles gouvernementaux et des organisations internationales	35 761,2	35 060,0
Mesures financières du partenariat fiscal	105 824,7	105 824,7
Mise en oeuvre du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec	420,0	420,0
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Québec	1 667,7	1 633,0
Autres crédits de transfert	8 656,4	9 878,3
Total du programme 3	654 421,3	639 125,0
Programme 4 - Développement des régions et des territoires		
Communautés rurales branchées	1 571,5	2 078,9
Fonds d'appui au rayonnement des régions	60 000,0	45 000,0
Villages branchés du Québec	2 605,6	3 626,9
Autres crédits de transfert	10 427,8	7 917,0
Total du programme 4	74 604,9	58 622,8
Programme 5 - Promotion et développement de la région métropolitaine		
Entente-cadre pour la reconnaissance du statut particulier de la métropole	88 636,7	86 474,2
Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole	17 000,0	17 000,0
Soutien à la réalisation de projets pilotes relatifs à l'utilisation de véhicules autonomes électriques	1 000,0	1 000,0
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Montréal	23 942,7	23 670,2
Total du programme 5	130 579,4	128 144,4

Crédits de transfert (suite)

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 7 - Habitation		
Aide à l'amélioration de l'habitat	40 300,3	54 985,0
Aide au logement social, communautaire et abordable	501 491,0	329 929,6
Appui au développement de l'industrie québécoise en habitation	475,0	470,0
Fonctionnement de la Société d'habitation du Québec	42 158,8	35 182,0
Total du programme 7	584 425,1	420 566,6
Total	1 873 873,3	1 687 675,0

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises	12 314,9	10 528,2
Entreprises et organismes d'État	42 158,8	35 182,0
Institutions d'enseignement	5 879,0	5 953,3
Municipalités	1 340 809,4	1 265 449,6
Organismes à but non lucratif	272 564,9	201 777,9
Personnes	200 146,3	168 784,0
Total	1 873 873,3	1 687 675,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	28 395,0	24 191,4
Fonctionnement	10 821,8	7 500,6
Capital	508 137,0	487 647,8
Intérêt	174 040,6	125 989,3
Support	1 152 478,9	1 042 345,9
Total	1 873 873,3	1 687 675,0

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	532 548,7	16 238,5	16 054,4	532 364,6	505 362,7
2. Organismes d'État	436 687,5	382,8	660,3	436 965,0	439 188,8
	969 236,2	16 621,3	16 714,7	969 329,6	944 551,5
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				969 320,0	944 541,9

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	119 364,2	117 222,7
Fonctionnement	70 030,0	69 822,8
Transfert	779 842,0	756 161,9
Total	969 236,2	943 207,4
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	8 705,0	11 205,4
Immobilisations en ressources informationnelles	7 509,7	6 260,0
Prêts, placements, avances et autres	500,0	500,0
Total	16 714,7	17 965,4

Programme 1

Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	67 448,9	16 238,5	16 054,4	67 264,8	67 914,0
2. Développement régional et développement durable	129 439,9	-	-	129 439,9	119 617,7
3. Transformation alimentaire et politiques bioalimentaires	65 824,7	-	-	65 824,7	58 620,2
4. Pêches et aquaculture commerciales	18 294,1	-	-	18 294,1	19 092,2
5. Remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles	170 385,5	-	-	170 385,5	162 265,0
6. Formation bioalimentaire	23 285,9	-	-	23 285,9	22 087,7
Suite à la page suivante					

Ce programme a pour objet le développement d'un secteur bioalimentaire dynamique à l'écoute des consommateurs par le soutien aux entreprises de la production agricole, des pêches, de l'aquaculture, de la transformation et de la commercialisation des produits bioalimentaires dans une perspective de développement durable. Il vise également à former des personnes compétentes en agroalimentaire et à assurer la sécurité des aliments.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous- total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	24 913,3	27 916,6	9 830,6	4 431,5	869,3	17 671,8	85 633,1
Fonctionnement	42 535,6	2 560,7	3 060,9	859,6	157,5	2 560,2	51 734,5
Transfert	-	98 962,6	52 933,2	13 003,0	169 358,7	3 053,9	337 311,4
	67 448,9	129 439,9	65 824,7	18 294,1	170 385,5	23 285,9	474 679,0
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	8 554,4	-	-	-	-	-	8 554,4
Immobilisations en ressources informationnelles	7 000,0	-	-	-	-	-	7 000,0
Prêts, placements, avances et autres	500,0	-	-	-	-	-	500,0
	16 054,4	-	-	-	-	-	16 054,4

Programme 1 (suite)**Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments**

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
7. Santé animale et inspection des aliments	57 869,7	-	-	57 869,7	55 765,9
	532 548,7	16 238,5	16 054,4	532 364,6	505 362,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter¹				532 355,0	505 353,1

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.**Ventilation par supercatégorie**

(en milliers de dollars)

	Sous-total	7	Éléments	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Rémunération	85 633,1	22 909,4		108 542,5	106 560,5
Fonctionnement	51 734,5	15 228,0		66 962,5	66 802,2
Transfert	337 311,4	19 732,3		357 043,7	330 684,1
	474 679,0	57 869,7		532 548,7	504 046,8
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	8 554,4	-		8 554,4	11 054,4
Immobilisations en ressources informationnelles	7 000,0	-		7 000,0	6 000,0
Prêts, placements, avances et autres	500,0	-		500,0	500,0
	16 054,4	-		16 054,4	17 554,4

Programme 2 Organismes d'État

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. La Financière agricole du Québec	422 798,3	-	-	422 798,3	425 477,8
2. Commission de protection du territoire agricole du Québec	9 602,8	327,8	400,7	9 675,7	9 344,1
3. Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	4 286,4	55,0	259,6	4 491,0	4 366,9
	436 687,5	382,8	660,3	436 965,0	439 188,8
Crédit à voter¹				436 965,0	439 188,8

Ce programme vise à favoriser une gestion responsable des risques agricoles en offrant notamment une gamme d'outils financiers pour assurer la stabilité économique et financière des entreprises agricoles québécoises et faciliter l'établissement d'une relève en agriculture. Il a aussi pour objet d'appuyer la mise en marché efficace des produits agricoles et alimentaires et de préserver la vocation des sols arables.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Rémunération	-	7 263,2	3 558,5	10 821,7	10 662,2
Fonctionnement	-	2 339,6	727,9	3 067,5	3 020,6
Transfert	422 798,3	-	-	422 798,3	425 477,8
	422 798,3	9 602,8	4 286,4	436 687,5	439 160,6
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	-	150,6	150,6	151,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	400,7	109,0	509,7	260,0
	-	400,7	259,6	660,3	411,0

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments		
Dépenses du programme (excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédit)	516 310,2	487 808,3
Moins : Revenus associés au crédit au net	7 910,0	7 910,0
Crédit au net	508 400,2	479 898,3

Ce crédit au net vise les activités du Laboratoire de diagnostics en phytoprotection, de la Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales, de l'Institut de technologie agroalimentaire et de Santé animale et d'inspection des aliments.

- Laboratoire de diagnostics en phytoprotection

Ce crédit au net concerne les activités du Laboratoire de diagnostics en phytoprotection. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification pour l'analyse des échantillons de végétaux et d'insectes.

Lorsque ces revenus dépassent 10 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

- Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales

Ce crédit au net concerne les activités de la Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification aux usagers de la fabrique à glace aux Îles-de-la-Madeleine ainsi que des frais ou droits exigibles lors de la délivrance, le renouvellement ou la cessation des permis de pêche commerciale et d'aquaculture.

Le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus.

- Institut de technologie agroalimentaire

Ce crédit au net concerne les activités de l'Institut de technologie agroalimentaire. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la vente de divers biens et services offerts aux étudiants ainsi qu'aux clientèles externes par les établissements d'enseignement de La Pocatière et de St-Hyacinthe.

Le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus.

- Santé animale et inspection des aliments

Ce crédit au net concerne les activités de Santé animale et inspection des aliments. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des produits et services d'inspection, d'expertises et d'analyses alimentaires, et de l'émission de permis. Ils proviennent également des services offerts par le Laboratoire de pathologie animale.

Lorsque les revenus des activités de Santé animale et d'inspection des aliments dépassent 7 500 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant. De plus, lorsque les revenus du Laboratoire de pathologie animale dépassent 400 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédit au net (suite)

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 2 - Organismes d'État		
Dépenses du programme (excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédit)	436 304,7	438 777,8
Moins : Revenus associés au crédit au net	770,0	770,0
Crédit au net	435 534,7	438 007,8

Ce crédit au net vise les activités de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

- Commission de protection du territoire agricole du Québec

Ce crédit au net concerne les activités de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des tarifs pour le traitement des demandes, des déclarations, des attestations et des permis.

Lorsque ces revenus dépassent 700 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

- Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Ce crédit au net concerne les activités de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des services offerts par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, ainsi que des tarifs pour les affaires entendues en séance publique, l'homologation de convention et l'approbation de règlement.

Lorsque ces revenus dépassent 70 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments		
Aide à la recherche et au transfert technologique	23 399,6	23 099,6
Amélioration de la santé animale	15 132,3	15 132,3
Appui à la formation	6 628,9	6 478,9
Appui au développement des entreprises des pêches et aquacoles	13 003,0	13 003,0
Appui au développement en région	76 932,6	66 932,7
Appui au secteur de la transformation	29 598,6	22 078,6
Prime-Vert	21 646,2	21 646,2
Remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles	169 358,7	161 294,0
Autres crédits de transfert	1 343,8	1 018,8
Total du programme 1	357 043,7	330 684,1
Programme 2 - Organismes d'État		
La Financière agricole du Québec	422 798,3	425 477,8
Total	779 842,0	756 161,9

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises	650 685,9	625 381,0
Entreprises et organismes d'État	44 744,8	44 090,9
Institutions d'enseignement	11 431,1	11 356,9
Municipalités	632,4	581,1
Organismes à but non lucratif	72 347,8	74 752,0
Total	779 842,0	756 161,9

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	34 983,3	34 346,0
Fonctionnement	7 061,1	7 077,9
Capital	54 840,2	38 796,6
Intérêt	7 248,1	3 154,6
Support	675 709,3	672 786,8
Total	779 842,0	756 161,9

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Soutien au Conseil du trésor	84 815,7	3 000,0	6 125,0	87 940,7	80 905,6
2. Soutien aux fonctions gouvernementales	213 537,3	-	235,7	213 773,0	203 808,5
3. Commission de la fonction publique	4 906,3	100,0	850,0	5 656,3	4 883,9
4. Régimes de retraite et d'assurances	380 279,7	-	-	380 279,7	348 792,2
5. Fonds de suppléance	851 729,6	-	700 000,0	1 551 729,6	1 539 418,6
	1 535 268,6	3 100,0	707 210,7	2 239 379,3	2 177 808,8
Moins :					
Crédits permanents				376 704,4	352 766,9
Crédits à voter				1 862 674,9	1 825 041,9

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	492 999,8	459 555,5
Fonctionnement	1 001 377,0	1 111 010,3
Transfert	40 891,8	37 923,5
Total	1 535 268,6	1 608 489,3
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	400,0	400,0
Immobilisations en ressources informationnelles	6 685,7	2 425,0
Prêts, placements, avances et autres	700 125,0	567 594,5
Total	707 210,7	570 419,5

Programme 1

Soutien au Conseil du trésor

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	38 449,2	3 000,0	6 125,0	41 574,2	36 041,1
2. Gouvernance en gestion des ressources humaines	19 818,4	-	-	19 818,4	18 945,4
3. Gouvernance en gestion des ressources budgétaires et d'infrastructures	13 348,3	-	-	13 348,3	13 056,2
4. Gouvernance en gestion des ressources informationnelles	7 678,6	-	-	7 678,6	7 846,7
5. Gouvernance en gestion des marchés publics	5 521,2	-	-	5 521,2	5 016,2
	84 815,7	3 000,0	6 125,0	87 940,7	80 905,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Crédit à voter				87 921,5	80 886,4

Ce programme assure le financement de la prestation de services du personnel du Secrétariat du Conseil du trésor, laquelle a pour objet le soutien au Conseil du trésor, l'élaboration d'avis à l'intention du gouvernement et l'appui à la direction de l'administration gouvernementale en matière de gestion et d'utilisation des ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	19 398,5	15 109,7	12 379,5	6 907,9	5 358,3	59 153,9	56 557,2
Fonctionnement	18 847,4	4 708,7	968,8	770,7	162,9	25 458,5	24 655,1
Transfert	203,3	-	-	-	-	203,3	203,3
	38 449,2	19 818,4	13 348,3	7 678,6	5 521,2	84 815,7	81 415,6
Budget d'investissements							
Immobilisations en ressources informationnelles	6 000,0	-	-	-	-	6 000,0	2 375,0
Prêts, placements, avances et autres	125,0	-	-	-	-	125,0	115,0
	6 125,0	-	-	-	-	6 125,0	2 490,0

Programme 2

Soutien aux fonctions gouvernementales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Financement des services gouvernementaux	112 466,2	-	-	112 466,2	106 037,4
2. Financement de l'Autorité des marchés publics	15 200,0	-	-	15 200,0	13 700,0
3. Financement des activités gouvernementales de recherche, d'examen ou d'enquête	2 000,0	-	-	2 000,0	12 410,0
4. Financement des conditions de travail	71 671,1	-	-	71 671,1	68 671,1
5. Provision pour transférer entre programmes ou portefeuilles, conformément aux modalités de gestion approuvées par le Conseil du trésor, toute partie d'un crédit correspondant à la valeur d'échange convenue lors de la cession d'un bien entre ministères et organismes ¹	-	-	100,0	100,0	100,0

Suite à la page suivante

Ce programme contribue au financement des obligations et des services nécessaires au fonctionnement de l'appareil gouvernemental.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Rémunération	3 000,0	-	500,0	71 671,1	-	75 171,1
Fonctionnement	109 466,2	-	1 500,0	-	-	110 966,2
Transfert	-	15 200,0	-	-	-	15 200,0
	112 466,2	15 200,0	2 000,0	71 671,1	-	201 337,3
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	-	-	-	100,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	100,0	100,0

Programme 2 (suite)

Soutien aux fonctions gouvernementales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de la stratégie pour une administration publique numérique ¹	12 200,0	-	135,7	12 335,7	2 890,0
	213 537,3	-	235,7	213 773,0	203 808,5
Moins : Crédits permanents Loi sur les commissions d'enquête, (RLRQ, chapitre C-37) Élément 3				850,0	8 400,0
Crédit à voter				212 923,0	195 408,5

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	6	Éléments	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Rémunération	75 171,1	-		75 171,1	74 571,1
Fonctionnement	110 966,2	12 200,0		123 166,2	115 427,4
Transfert	15 200,0	-		15 200,0	13 700,0
	201 337,3	12 200,0		213 537,3	203 698,5
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	100,0	-		100,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	135,7		135,7	-
Prêts, placements, avances et autres	-	-		-	10,0
	100,0	135,7		235,7	110,0

Programme 3

Commission de la fonction publique

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Commission de la fonction publique	4 906,3	100,0	850,0	5 656,3	4 883,9
Crédit à voter				5 656,3	4 883,9

Ce programme regroupe les dépenses de la Commission de la fonction publique afin de lui permettre de vérifier et d'enquêter en matière de gestion des ressources humaines, d'entendre les recours prévus par la Loi sur la fonction publique (RLRQ, chapitre F-3.1.1), de certifier les moyens d'évaluation, de donner des avis, d'émettre des recommandations aux autorités compétentes et, si elle le juge utile, de faire rapport directement à l'Assemblée nationale.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020	2018-2019
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	3 883,6	3 883,6	3 655,2
Fonctionnement	1 022,7	1 022,7	978,7
	4 906,3	4 906,3	4 633,9
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	300,0	300,0	300,0
Immobilisations en ressources informationnelles	550,0	550,0	50,0
	850,0	850,0	350,0

Programme 4

Régimes de retraite et d'assurances

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Régime de retraite des fonctionnaires	21 488,5	-	-	21 488,5	19 910,8
2. Régime de retraite de certains enseignants	22 113,0	-	-	22 113,0	20 644,7
3. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	139 517,1	-	-	139 517,1	124 879,7
4. Assurance collective sur la vie des employés publics	4 456,5	-	-	4 456,5	4 456,5
5. Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels	22 889,5	-	-	22 889,5	20 729,5
6. Régime de retraite des juges	26 593,6	-	-	26 593,6	25 932,2

Suite à la page suivante

Ce programme vise à fournir les contributions du gouvernement à certains régimes de retraite et d'assurances.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	4	5	6	Sous- total
Budget de dépenses							
Rémunération	21 488,5	-	139 517,1	1 081,0	22 889,5	26 593,6	211 569,7
Transfert	-	22 113,0	-	3 375,5	-	-	25 488,5
	21 488,5	22 113,0	139 517,1	4 456,5	22 889,5	26 593,6	237 058,2

Programme 4 (suite)

Régimes de retraite et d'assurances

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
7. Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec	52 689,1	-	-	52 689,1	45 266,8
8. Régime de retraite du personnel d'encadrement	90 532,4	-	-	90 532,4	86 972,0
	380 279,7	-	-	380 279,7	348 792,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (RLRQ, chapitre R-12) Élément 1				21 488,5	19 910,8
Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (RLRQ, chapitre R-9.1) Élément 2				22 113,0	20 644,7
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (RLRQ, chapitre R-10) Élément 3				139 517,1	124 879,7
Loi accordant une pension à la veuve de M. Pierre Laporte, (L.Q. 1970, chapitre 6) Élément 4				12,0	12,0
Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (RLRQ, chapitre R-9.2) Élément 5				22 889,5	20 729,5
Loi sur les tribunaux judiciaires, (RLRQ, chapitre T-16) Élément 6				26 593,6	25 932,2
Loi sur la police, (RLRQ, chapitre P-13.1) Élément 7				52 689,1	45 266,8
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (RLRQ, chapitre R-12.1) Élément 8				90 532,4	86 972,0
Crédit à voter				4 444,5	4 444,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	7	Éléments 8	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Rémunération	211 569,7	52 689,1	90 532,4	354 791,2	324 772,0
Transfert	25 488,5	-	-	25 488,5	24 020,2
	237 058,2	52 689,1	90 532,4	380 279,7	348 792,2

Programme 5

Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit aux programmes des ministères et organismes ¹	851 729,6	-	-	851 729,6	971 949,1
2. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, à des besoins de liquidités temporaires des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté soit remboursé à même leur enveloppe de crédits avant la fin de l'exercice financier	-	-	300 000,0	300 000,0	300 000,0
3. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, au financement des besoins en investissements ¹	-	-	400 000,0	400 000,0	267 469,5
	851 729,6	-	700 000,0	1 551 729,6	1 539 418,6
Crédit à voter				1 551 729,6	1 539 418,6

Ce programme vise à pourvoir aux dépenses imprévues pouvant survenir dans l'un ou l'autre des programmes gouvernementaux ainsi qu'à certaines mesures qui sont annoncées au Discours sur le budget 2019-2020.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Fonctionnement	851 729,6	-	-	851 729,6	969 949,1
	851 729,6	-	-	851 729,6	969 949,1
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres	-	300 000,0	400 000,0	700 000,0	567 469,5
	-	300 000,0	400 000,0	700 000,0	567 469,5

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Soutien au Conseil du trésor		
Autres crédits de transfert	203,3	203,3
Programme 2 - Soutien aux fonctions gouvernementales		
Autorité des marchés publics	15 200,0	13 700,0
Programme 4 - Régimes de retraite et d'assurances		
Assurance collective sur la vie des employés publics	3 375,5	3 375,5
Régime de retraite de certains enseignants	22 113,0	20 644,7
Total du programme 4	25 488,5	24 020,2
Total	40 891,8	37 923,5

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises et organismes d'État	15 200,0	13 700,0
Établissements de santé et de services sociaux	1 808,5	1 808,5
Institutions d'enseignement	23 680,0	22 211,7
Organismes à but non lucratif	203,3	203,3
Total	40 891,8	37 923,5

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	25 488,5	24 020,2
Support	15 403,3	13 903,3
Total	40 891,8	37 923,5

Conseil exécutif

Ventilation par programme (en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	758,4	-	-	758,4	758,4
2. Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	97 350,5	617,9	821,2	97 553,8	97 114,0
3. Relations canadiennes	14 053,9	100,6	103,0	14 056,3	15 049,5
4. Affaires autochtones	294 266,3	-	-	294 266,3	283 435,8
5. Jeunesse	46 428,0	-	-	46 428,0	45 927,9
6. Accès à l'information et réforme des institutions démocratiques	10 008,3	155,0	87,0	9 940,3	10 572,4
7. Relations avec les Québécois d'expression anglaise	5 520,1	-	-	5 520,1	3 010,0
	468 385,5	873,5	1 011,2	468 523,2	455 868,0
Moins : Crédits permanents				1 904,2	1 904,2
Crédits à voter				466 619,0	453 963,8

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	104 007,2	102 599,9
Fonctionnement	22 824,0	24 316,0
Transfert	340 554,3	327 410,4
Créances douteuses et autres provisions	1 000,0	1 000,0
Total	468 385,5	455 326,3
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	129,7	129,7
Immobilisations en ressources informationnelles	775,0	1 179,0
Prêts, placements, avances et autres	106,5	106,5
Total	1 011,2	1 415,2

Programme 1

Cabinet du lieutenant-gouverneur

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	758,4	-	-	758,4	758,4
Crédit à voter				758,4	758,4

Ce programme vise à permettre au lieutenant-gouverneur d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par la loi.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020	2018-2019
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	643,8	643,8	643,8
Fonctionnement	114,6	114,6	114,6
	758,4	758,4	758,4

Programme 2

Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Cabinet du premier ministre	5 432,3	-	-	5 432,3	5 036,1
2. Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif	11 529,1	-	-	11 529,1	11 384,3
3. Direction générale de la gouvernance et de l'administration	25 133,7	617,9	821,2	25 337,0	25 348,9
4. Indemnités de l'exécutif	1 885,0	-	-	1 885,0	1 885,0
5. Secrétariat à la communication gouvernementale	48 407,7	-	-	48 407,7	47 739,4

Suite à la page suivante

Ce programme vise à fournir au premier ministre, au Conseil exécutif et à ses comités, les ressources humaines et techniques requises dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Rémunération	4 255,0	10 301,7	17 654,9	1 885,0	47 564,3	81 660,9
Fonctionnement	643,2	1 162,4	7 478,8	-	843,4	10 127,8
Transfert	534,1	65,0	-	-	-	599,1
	5 432,3	11 529,1	25 133,7	1 885,0	48 407,7	92 387,8
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	-	64,7	-	-	64,7
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	750,0	-	-	750,0
Prêts, placements, avances et autres	-	-	6,5	-	-	6,5
	-	-	821,2	-	-	821,2

Programme 2 (suite)**Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif**

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de communications gouvernementales ¹	4 962,7	-	-	4 962,7	5 720,3
	97 350,5	617,9	821,2	97 553,8	97 114,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Élément 4				1 885,0	1 885,0
Crédit à voter				95 659,2	95 219,4

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision et de ceux déjà inscrits pour de tels projets dans les programmes des autres portefeuilles pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	6	Éléments	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Rémunération	81 660,9	-		81 660,9	80 008,9
Fonctionnement	10 127,8	4 962,7		15 090,5	15 972,3
Transfert	599,1	-		599,1	544,5
	92 387,8	4 962,7		97 350,5	96 525,7
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	64,7	-		64,7	64,7
Immobilisations en ressources informationnelles	750,0	-		750,0	1 135,0
Prêts, placements, avances et autres	6,5	-		6,5	6,5
	821,2	-		821,2	1 206,2

Programme 3

Relations canadiennes

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Cabinet de la ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne	289,1	-	-	289,1	870,4
2. Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	12 100,8	100,6	103,0	12 103,2	12 530,3
3. Représentation du Québec au Canada	1 664,0	-	-	1 664,0	1 648,8
	14 053,9	100,6	103,0	14 056,3	15 049,5
Crédit à voter				14 056,3	15 049,5

Ce programme vise à permettre la défense et la promotion des compétences et des intérêts du Québec dans ses relations avec les autres gouvernements au Canada.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Rémunération	175,0	4 926,8	1 155,0	6 256,8	6 625,0
Fonctionnement	59,5	1 423,4	509,0	1 991,9	2 526,0
Transfert	54,6	5 750,6	-	5 805,2	5 896,1
	289,1	12 100,8	1 664,0	14 053,9	15 047,1
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	3,0	-	3,0	3,0
Prêts, placements, avances et autres	-	100,0	-	100,0	100,0
	-	103,0	-	103,0	103,0

Programme 4

Affaires autochtones

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Cabinet de la ministre responsable des Affaires autochtones	1 018,1	-	-	1 018,1	898,1
2. Secrétariat aux affaires autochtones	293 248,2	-	-	293 248,2	282 537,7
	294 266,3	-	-	294 266,3	283 435,8
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18) Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				294 256,7	283 426,2

Ce programme vise à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière d'affaires autochtones.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2019-2020	2018-2019
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	700,0	4 240,4	4 940,4	4 514,3
Fonctionnement	263,6	2 557,7	2 821,3	2 794,6
Transfert	54,5	285 450,1	285 504,6	275 126,9
Créances douteuses et autres provisions	-	1 000,0	1 000,0	1 000,0
	1 018,1	293 248,2	294 266,3	283 435,8

Programme 5

Jeunesse

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Secrétariat à la jeunesse	46 428,0	-	-	46 428,0	45 927,9
Crédit à voter				46 428,0	45 927,9

Ce programme vise à assurer la cohérence des politiques et initiatives en matière de jeunesse et à coordonner des dossiers à portée interministérielle, notamment par la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020	2018-2019
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	1 807,7	1 807,7	1 782,3
Fonctionnement	429,5	429,5	411,9
Transfert	44 190,8	44 190,8	43 733,7
	46 428,0	46 428,0	45 927,9

Programme 6

Accès à l'information et réforme des institutions démocratiques

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Cabinet de la ministre de la Justice Volet accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques	286,8	-	-	286,8	989,2
2. Commission d'accès à l'information	7 688,9	155,0	87,0	7 620,9	7 543,9
3. Réforme des institutions démocratiques	1 236,0	-	-	1 236,0	1 240,5
4. Accès à l'information et protection des renseignements personnels	796,6	-	-	796,6	798,8
	10 008,3	155,0	87,0	9 940,3	10 572,4
Crédit à voter				9 940,3	10 572,4

Ce programme vise à améliorer l'efficacité de nos institutions démocratiques et plus particulièrement de notre cadre électoral, à élaborer les orientations gouvernementales, en matière de transparence des institutions, à modifier et bonifier à cet effet les lois et règlements relatifs à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels de même qu'à promouvoir et assurer l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels. Finalement, d'assurer un rôle-conseil pour le gouvernement en ces matières.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	175,0	6 224,6	932,9	645,0	7 977,5	8 315,6
Fonctionnement	57,2	1 464,3	303,1	151,6	1 976,2	2 196,6
Transfert	54,6	-	-	-	54,6	109,2
	286,8	7 688,9	1 236,0	796,6	10 008,3	10 621,4
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	62,0	-	-	62,0	62,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	25,0	-	-	25,0	44,0
	-	87,0	-	-	87,0	106,0

Programme 7

Relations avec les Québécois d'expression anglaise

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise	5 520,1	-	-	5 520,1	3 010,0
Crédit à voter				5 520,1	3 010,0

Ce programme vise à offrir une structure administrative formelle pour assurer le lien entre les organismes gouvernementaux et les communautés québécoises d'expression anglaise et pour s'assurer de la prise en compte de leurs préoccupations dans les orientations et les décisions gouvernementales ainsi qu'en matière d'accès aux programmes gouvernementaux. Il assure un rôle-conseil auprès du gouvernement, des ministères et organismes en matière de relations avec les Québécois d'expression anglaise. Finalement, il assure l'interaction avec le gouvernement fédéral sur les enjeux, ententes, programmes ou politiques pouvant avoir une incidence sur les Québécois d'expression anglaise.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020	2018-2019
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	720,1	720,1	710,0
Fonctionnement	400,0	400,0	300,0
Transfert	4 400,0	4 400,0	2 000,0
	5 520,1	5 520,1	3 010,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 2 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif		
Autres crédits de transfert	599,1	544,5
Programme 3 - Relations canadiennes		
Appui à la francophonie canadienne	1 233,5	1 233,5
Centre de la francophonie des Amériques	2 385,7	2 378,7
Soutien à la recherche	2 131,4	2 229,3
Autres crédits de transfert	54,6	54,6
Total du programme 3	5 805,2	5 896,1
Programme 4 - Affaires autochtones		
Entente avec la nation naskapie	2 374,0	2 271,2
Entente avec les Algonquins de Lac-Barrière	-	1 500,0
Entente avec les Inuits (Sanarrutik)	24 000,0	22 922,3
Ententes avec la nation crie	128 000,0	127 122,5
Entente sur la gouvernance crie (Eeyou Istchee)	5 000,0	5 000,0
Financement global de l'Administration régionale Kativik	79 351,7	68 825,2
Financement global des villages nordiques	19 651,7	17 382,8
Fonds de développement pour les autochtones	866,2	854,2
Fonds d'initiatives autochtones	23 460,9	27 449,2
Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits	1 259,1	300,0
Projets ponctuels autochtones	1 486,5	1 445,0
Autres crédits de transfert	54,5	54,5
Total du programme 4	285 504,6	275 126,9
Programme 5 - Jeunesse		
Stratégie d'action jeunesse et autres crédits de transfert	44 190,8	43 733,7
Programme 6 - Accès à l'information et réforme des institutions démocratiques		
Autres crédits de transfert	54,6	109,2
Programme 7 - Relations avec les Québécois d'expression anglaise		
Programme d'appui aux organismes et institutions desservant les communautés d'expression anglaise	4 400,0	2 000,0
Total	340 554,3	327 410,4

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par bénéficiaire (en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises	9 874,0	10 205,3
Entreprises et organismes d'État	2 385,7	2 378,7
Institutions d'enseignement	2 297,0	2 384,4
Municipalités	250 723,6	240 956,9
Organismes à but non lucratif	75 136,8	71 328,1
Personnes	137,2	157,0
Total	340 554,3	327 410,4

Ventilation par catégorie de dépenses (en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Fonctionnement	2 385,7	2 378,7
Capital	11 218,9	11 247,7
Intérêt	1 699,6	1 461,0
Support	325 250,1	312 323,0
Total	340 554,3	327 410,4

Culture et Communications

Ventilation par programme (en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction, administration et soutien à la mission	65 860,7	6 165,1	3 554,2	63 249,8	61 453,5
2. Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine	677 748,7	-	-	677 748,7	680 856,2
3. Langue française	31 971,0	229,0	204,4	31 946,4	29 983,2
	775 580,4	6 394,1	3 758,6	772 944,9	772 292,9
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				772 935,3	772 283,3

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	47 782,3	47 371,9
Fonctionnement	37 308,1	36 569,2
Transfert	687 058,1	688 062,3
Créances douteuses et autres provisions	173,9	173,9
Sous-total	772 322,4	772 177,3
Service de la dette	3 258,0	3 359,4
Total	775 580,4	775 536,7
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	542,3	542,3
Immobilisations en ressources informationnelles	3 216,3	2 608,0
Total	3 758,6	3 150,3

Programme 1

Direction, administration et soutien à la mission

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	39 617,9	6 119,1	3 518,4	37 017,2	36 472,3
2. Soutien à la mission	25 703,2	46,0	35,8	25 693,0	24 442,3
3. Conseil du patrimoine culturel du Québec	539,6	-	-	539,6	538,9
	65 860,7	6 165,1	3 554,2	63 249,8	61 453,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				63 240,2	61 443,9

Ce programme vise à développer une vue d'ensemble des activités culturelles et de communications au Québec, à élaborer et gérer les politiques, les orientations et les programmes en matière de culture et de communications. Il vise aussi à assurer les services de soutien à la gestion et au classement des films présentés au Québec par des distributeurs qui en détiennent les droits et à faire connaître ce classement au public. Ce programme a également pour but d'assurer la restauration de biens culturels, ainsi que l'expertise et la sensibilisation en cette matière. Enfin, par l'action du Conseil du patrimoine culturel du Québec, ce programme permet de fournir des expertises favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Rémunération	10 588,6	19 329,3	404,4	30 322,3	29 751,0
Fonctionnement	25 771,3	6 373,9	135,2	32 280,4	31 548,9
Service de la dette	3 258,0	-	-	3 258,0	3 359,4
	39 617,9	25 703,2	539,6	65 860,7	64 659,3
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	501,5	35,8	-	537,3	537,3
Immobilisations en ressources informationnelles	3 016,9	-	-	3 016,9	2 422,0
	3 518,4	35,8	-	3 554,2	2 959,3

Programme 2

Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Actions en matière de développement culturel, de communications et de patrimoine	217 545,8	-	-	217 545,8	219 558,2
2. Musées nationaux	73 323,9	-	-	73 323,9	73 826,8
3. Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec	25 355,6	-	-	25 355,6	25 207,2
4. Société de développement des entreprises culturelles	70 688,8	-	-	70 688,8	69 816,9
5. Société de télédiffusion du Québec	65 134,0	-	-	65 134,0	67 224,0
6. Conseil des arts et des lettres du Québec	125 576,2	-	-	125 576,2	125 011,2

Suite à la page suivante

Ce programme vise à soutenir les activités suivantes : assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière aux divers intervenants et partenaires, organismes, institutions, municipalités ou entreprises; promouvoir et conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société et assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et en favoriser le rayonnement; offrir un accès démocratique à la culture et au savoir en concertation avec les bibliothèques et les institutions documentaires québécoises, de même que favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine archivistique; il vise aussi à favoriser l'enseignement des arts d'interprétation par l'intermédiaire du réseau des conservatoires.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Transfert	217 545,8	73 323,9	25 355,6	70 514,9	65 134,0	125 576,2	577 450,4
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	173,9	-	-	173,9
	217 545,8	73 323,9	25 355,6	70 688,8	65 134,0	125 576,2	577 624,3

Programme 2 (suite)

Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
7. Bibliothèque et Archives nationales du Québec	70 647,4	-	-	70 647,4	70 643,0
8. Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	29 477,0	-	-	29 477,0	29 568,9
	677 748,7	-	-	677 748,7	680 856,2
Crédit à voter				677 748,7	680 856,2

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	7	Éléments 8	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Transfert	577 450,4	70 647,4	29 477,0	677 574,8	680 682,3
Créances douteuses et autres provisions	173,9	-	-	173,9	173,9
	577 624,3	70 647,4	29 477,0	677 748,7	680 856,2

Programme 3

Langue française

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Promotion et valorisation de la langue française	6 028,0	-	-	6 028,0	3 924,7
2. Office québécois de la langue française	24 088,1	215,0	195,9	24 069,0	24 238,1
3. Conseil supérieur de la langue française	1 225,5	14,0	8,5	1 220,0	1 191,0
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités de promotion de la langue française ¹	629,4	-	-	629,4	629,4
	31 971,0	229,0	204,4	31 946,4	29 983,2
Crédit à voter				31 946,4	29 983,2

Ce programme vise à assurer la diffusion, le développement, la qualité, le respect et la promotion du français dans tous les secteurs d'activité. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière linguistique.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	-	16 689,6	770,4	-	17 460,0	17 620,9
Fonctionnement	-	4 319,7	438,6	269,4	5 027,7	5 020,3
Transfert	6 028,0	3 078,8	16,5	360,0	9 483,3	7 380,0
	6 028,0	24 088,1	1 225,5	629,4	31 971,0	30 021,2
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	5,0	-	-	5,0	5,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	190,9	8,5	-	199,4	186,0
	-	195,9	8,5	-	204,4	191,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 2 - Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine		
Aide au fonctionnement	48 593,5	47 419,9
Aide aux immobilisations	116 730,1	122 957,4
Aide aux initiatives de partenariat	16 965,0	15 965,0
Aide aux projets	19 503,4	21 507,6
Autres interventions particulières en culture et en communications	15 753,8	11 708,3
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - fonctionnement	69 273,1	69 638,7
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - programmes d'aide	1 374,3	1 004,3
Conseil des arts et des lettres du Québec - fonctionnement	7 469,7	6 840,4
Conseil des arts et des lettres du Québec - programmes d'aide	118 106,5	118 170,8
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	29 477,0	29 568,9
Musée d'Art contemporain de Montréal	10 157,8	10 048,3
Musée de la Civilisation	25 699,0	26 528,8
Musée des beaux-arts de Montréal	13 968,0	13 788,2
Musée national des beaux-arts du Québec	23 499,1	23 461,5
Société de développement des entreprises culturelles - fonctionnement	7 797,2	8 265,3
Société de développement des entreprises culturelles - programmes d'aide	62 717,7	61 377,7
Société de la Place des Arts de Montréal	19 483,9	18 626,5
Société de télédiffusion du Québec	65 134,0	67 224,0
Société du Grand Théâtre de Québec	5 871,7	6 580,7
Total du programme 2	677 574,8	680 682,3
Programme 3 - Langue française		
Promotion et diffusion de la langue française	6 636,8	4 533,5
Réussir ensemble en français	2 800,0	2 800,0
Autres crédits de transfert	46,5	46,5
Total du programme 3	9 483,3	7 380,0
Total	687 058,1	688 062,3

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises	58 225,9	57 259,2
Entreprises et organismes d'État	265 840,6	267 539,2
Institutions d'enseignement	2 716,6	1 446,7
Municipalités	79 214,9	84 449,1
Organismes à but non lucratif	267 173,1	263 467,4
Personnes	13 887,0	13 900,7
Total	687 058,1	688 062,3

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégorie de dépenses (en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	88 685,6	89 553,1
Fonctionnement	103 233,6	104 476,7
Capital	143 400,6	150 443,8
Intérêt	46 081,7	45 664,1
Support	305 656,6	297 924,6
Total	687 058,1	688 062,3

Économie et Innovation

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	33 569,1	1 350,1	2 955,0	35 174,0	34 817,2
2. Développement de l'économie	370 463,3	-	-	370 463,3	331 205,0
3. Développement de la science, de la recherche et de l'innovation	222 129,0	-	-	222 129,0	214 819,1
4. Interventions relatives au Fonds du développement économique	234 068,0	-	-	234 068,0	244 091,0
5. Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation	232 955,0	-	-	232 955,0	232 585,0
	1 093 184,4	1 350,1	2 955,0	1 094 789,3	1 057 517,3
Moins : Crédits permanents				19,2	19,2
Crédits à voter				1 094 770,1	1 057 498,1

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	61 456,8	60 599,1
Fonctionnement	34 743,7	33 134,2
Affectation à un fonds spécial	93 542,0	75 551,0
Transfert	762 915,9	718 363,1
Créances douteuses et autres provisions	140 526,0	168 540,0
Total	1 093 184,4	1 056 187,4
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	950,0	950,0
Immobilisations en ressources informationnelles	2 000,0	1 725,0
Prêts, placements, avances et autres	5,0	5,0
Total	2 955,0	2 680,0

Programme 1

Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	33 569,1	1 350,1	2 955,0	35 174,0	34 817,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Crédit à voter				35 154,8	34 798,0

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination et de soutien à la gestion.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020	2018-2019
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	17 168,6	17 168,6	17 415,8
Fonctionnement	15 849,3	15 849,3	15 520,3
Transfert	551,2	551,2	551,2
	33 569,1	33 569,1	33 487,3
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	950,0	950,0	950,0
Immobilisations en ressources informationnelles	2 000,0	2 000,0	1 725,0
Prêts, placements, avances et autres	5,0	5,0	5,0
	2 955,0	2 955,0	2 680,0

Programme 2

Développement de l'économie

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Politiques économiques	111 556,5	-	-	111 556,5	109 657,7
2. Industries stratégiques et projets économiques majeurs	127 386,9	-	-	127 386,9	77 462,8
3. Commerce extérieur et Export Québec	27 648,6	-	-	27 648,6	36 103,5
4. Services aux entreprises, affaires territoriales et entrepreneuriat	103 871,3	-	-	103 871,3	107 981,0
	370 463,3	-	-	370 463,3	331 205,0
Crédit à voter				370 463,3	331 205,0

Ce programme vise à soutenir le développement de l'économie du Québec dans une perspective de création d'emplois, de croissance de la productivité et de développements technologique, régional, social et durable. Plus précisément, il favorise le développement et la compétitivité des entreprises ainsi que le renouvellement de la base entrepreneuriale. Il a aussi pour objectifs la diversification et la consolidation de l'économie des régions, l'essor de l'économie sociale, de même que l'ouverture des marchés extérieurs et la conquête de ceux-ci par les entreprises québécoises. De plus, il vise à favoriser la concertation et la mobilisation des différents acteurs économiques.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	5 854,6	8 111,7	4 911,7	17 344,9	36 222,9	35 202,9
Fonctionnement	4 737,9	6 924,0	3 886,9	2 517,5	18 066,3	16 779,0
Transfert	100 964,0	112 351,2	18 850,0	84 008,9	316 174,1	279 223,1
	111 556,5	127 386,9	27 648,6	103 871,3	370 463,3	331 205,0

Programme 3

Développement de la science, de la recherche et de l'innovation

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Soutien administratif	8 211,4	-	-	8 211,4	8 139,0
2. Soutien aux organismes et aux projets	107 157,4	-	-	107 157,4	100 807,4
3. Soutien aux infrastructures de recherche	64 000,0	-	-	64 000,0	64 000,0
4. Soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat technologique	24 898,4	-	-	24 898,4	24 298,4
5. Soutien à la relève et à la culture scientifique	17 861,8	-	-	17 861,8	17 574,3
	222 129,0	-	-	222 129,0	214 819,1
Crédit à voter				222 129,0	214 819,1

Ce programme vise à soutenir la recherche et l'innovation dans une perspective de développement scientifique et de développement durable. Plus spécifiquement, ce programme vise à intensifier le développement de la recherche et l'innovation ainsi que la valorisation des résultats de recherche tout en favorisant la concertation et la mobilisation des acteurs scientifiques et des milieux socioéconomiques.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	7 472,4	-	-	-	-	7 472,4	7 393,2
Fonctionnement	739,0	-	-	-	-	739,0	745,8
Transfert	-	107 157,4	64 000,0	24 898,4	17 861,8	213 917,6	206 680,1
	8 211,4	107 157,4	64 000,0	24 898,4	17 861,8	222 129,0	214 819,1

Programme 4

Interventions relatives au Fonds du développement économique

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Mandats gouvernementaux et autres programmes	94 518,0	-	-	94 518,0	136 891,0
2. Programme ESSOR	132 550,0	-	-	132 550,0	99 200,0
3. Soutien aux projets de commercialisation des innovations	7 000,0	-	-	7 000,0	8 000,0
	234 068,0	-	-	234 068,0	244 091,0
Crédit à voter				234 068,0	244 091,0

Ce programme est affecté à l'administration et au versement de toute aide financière prévue par un programme élaboré ou désigné par le gouvernement et de toute aide financière accordée par Investissement Québec dans l'exécution d'un mandat que le gouvernement lui confie. Le Fonds a été institué au sein du Ministère et son administration a été confiée à Investissement Québec.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Affectation à un fonds spécial	50 445,0	43 097,0	-	93 542,0	75 551,0
Créances douteuses et autres provisions	44 073,0	89 453,0	7 000,0	140 526,0	168 540,0
	94 518,0	132 550,0	7 000,0	234 068,0	244 091,0

Programme 5

Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Fonds de recherche du Québec - Santé	90 983,2	-	-	90 983,2	90 980,4
2. Fonds de recherche du Québec - Société et culture	60 823,7	-	-	60 823,7	60 814,4
3. Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	62 752,3	-	-	62 752,3	62 742,8
4. Centre de recherche industrielle du Québec	17 713,8	-	-	17 713,8	17 371,1
5. Commission de l'éthique en science et en technologie	682,0	-	-	682,0	676,3
	232 955,0	-	-	232 955,0	232 585,0
Crédit à voter				232 955,0	232 585,0

Ce programme vise principalement le financement des fonds subventionnaires dont la mission est de promouvoir et d'appuyer le financement de la recherche, la formation de chercheurs et la diffusion de la connaissance. De plus, il est constitué des enveloppes affectées au Centre de recherche industrielle du Québec, pour soutenir son offre de services spécialisés en matière de recherche industrielle et d'innovation auprès des entreprises, et à la Commission de l'éthique en science et en technologie.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	-	-	-	-	592,9	592,9	587,2
Fonctionnement	-	-	-	-	89,1	89,1	89,1
Transfert	90 983,2	60 823,7	62 752,3	17 713,8	-	232 273,0	231 908,7
	90 983,2	60 823,7	62 752,3	17 713,8	682,0	232 955,0	232 585,0

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 4 - Interventions relatives au Fonds du développement économique		
Fonds du développement économique	93 542,0	75 551,0
Total	93 542,0	75 551,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Support	93 542,0	75 551,0
Total	93 542,0	75 551,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	551,2	551,2
Programme 2 - Développement de l'économie		
Appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence	19 200,0	18 200,0
Croissance et technologies propres	7 770,0	830,0
Économie sociale	10 797,4	9 497,4
Exportation	17 850,0	25 100,0
Fonds d'accélération des collaborations en santé	13 500,0	13 500,0
Fonds de partenariat pour un Québec innovant et en santé	117,4	2 629,0
Infrastructures en entrepreneuriat collectif	990,0	990,0
PME en action	12 064,1	6 600,0
Projet ENCQOR	13 810,0	13 030,0
Projets mobilisateurs	54 600,0	21 616,7
Québec branché	95 000,0	95 000,0
Soutien à l'entrepreneuriat et aide aux initiatives régionales	35 975,2	39 130,0
Autres crédits de transfert	34 500,0	33 100,0
Total du programme 2	316 174,1	279 223,1
Programme 3 - Développement de la science, de la recherche et de l'innovation		
Infrastructures de recherche et d'innovation	64 000,0	64 000,0
Soutien à la relève et à la culture scientifique	17 861,8	17 574,3
Soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat technologique	24 898,4	24 298,4
Soutien aux organismes de recherche et d'innovation	107 157,4	100 807,4
Total du programme 3	213 917,6	206 680,1
Programme 5 - Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation		
Centre de recherche industrielle du Québec	17 713,8	17 371,1
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	62 752,3	62 742,8
Fonds de recherche du Québec - Santé	90 983,2	90 980,4
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	60 823,7	60 814,4
Total du programme 5	232 273,0	231 908,7
Total	762 915,9	718 363,1

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises	163 374,3	160 188,9
Entreprises et organismes d'État	31 378,3	31 014,0
Établissements de santé et de services sociaux	34 461,5	34 704,3
Institutions d'enseignement	173 646,6	174 671,8
Municipalités	24 670,6	26 463,9
Organismes à but non lucratif	273 807,0	229 797,9
Personnes	61 577,6	61 522,3
Total	762 915,9	718 363,1

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	15 819,6	15 957,0
Fonctionnement	8 833,8	8 832,1
Capital	60 305,9	61 337,6
Intérêt	5 409,0	4 377,3
Support	672 547,6	627 859,1
Total	762 915,9	718 363,1

Éducation et Enseignement supérieur

Ventilation par programme (en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Administration	228 238,2	6 254,4	17 035,0	239 018,8	224 343,0
2. Soutien aux organismes	120 171,2	31,7	36,0	120 175,5	115 553,5
3. Aide financière aux études	857 496,6	-	138 595,0	996 091,6	992 324,0
4. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	11 202 083,8	-	-	11 202 083,8	10 414 393,6
5. Enseignement supérieur	6 048 575,4	-	-	6 048 575,4	5 834 989,3
6. Développement du loisir et du sport	102 397,4	-	-	102 397,4	90 882,4
7. Régimes de retraite	1 337 309,9	-	-	1 337 309,9	1 224 360,3
8. Taxe scolaire - Subvention d'équilibre régionale	981 856,4	-	-	981 856,4	603 305,1
9. Condition féminine	18 559,3	20,0	35,3	18 574,6	17 142,1
	20 896 688,2	6 306,1	155 701,3	21 046 083,4	19 517 293,3
Moins : Crédits permanents				1 343 329,1	1 230 379,5
Crédits à voter				19 702 754,3	18 286 913,8

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	107 894,4	106 397,3
Fonctionnement	125 834,7	120 562,6
Affectation à un fonds spécial	25 000,0	25 000,0
Transfert	20 631 959,1	19 117 946,5
Créances douteuses et autres provisions	6 000,0	6 000,0
Total	20 896 688,2	19 375 906,4
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	58,0	58,0
Immobilisations en ressources informationnelles	17 043,3	9 035,0
Prêts, placements, avances et autres	138 600,0	138 600,0
Total	155 701,3	147 693,0

Programme 1 Administration

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction	9 403,3	-	-	9 403,3	7 925,2
2. Gouvernance des technologies, des infrastructures et des ressources	88 940,4	6 254,4	17 030,0	99 716,0	86 660,4
3. Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire	52 594,5	-	-	52 594,5	53 079,9
4. Politiques et relations du travail dans les réseaux	9 145,7	-	-	9 145,7	9 157,1
5. Relations interculturelles, Autochtones et réseau éducatif anglophone	5 080,4	-	-	5 080,4	5 095,1
6. Loisir et sport	4 812,2	-	-	4 812,2	4 878,2
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement de l'aide financière aux études et du loisir et du sport.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	5 537,4	31 120,9	15 605,0	7 069,3	3 679,5	3 002,8	66 014,9
Fonctionnement	3 354,4	57 819,5	36 989,5	2 076,4	1 400,9	1 670,5	103 311,2
Transfert	511,5	-	-	-	-	138,9	650,4
	9 403,3	88 940,4	52 594,5	9 145,7	5 080,4	4 812,2	169 976,5
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	-	30,0	-	-	-	-	30,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	17 000,0	-	-	-	-	17 000,0
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	-	-	-	-
	-	17 030,0	-	-	-	-	17 030,0

Programme 1 (suite)

Administration

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
7. Enseignement supérieur	22 752,2	-	-	22 752,2	22 007,6
8. Aide financière aux études	14 183,6	-	5,0	14 188,6	14 199,7
9. Territoires, statistiques et enseignement privé	21 325,9	-	-	21 325,9	21 339,8
	228 238,2	6 254,4	17 035,0	239 018,8	224 343,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Crédit à voter				238 999,6	224 323,8

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	7	Éléments 8	9	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses						
Rémunération	66 014,9	11 893,9	13 042,8	7 594,3	98 545,9	97 302,7
Fonctionnement	103 311,2	10 858,3	1 140,8	7 364,8	122 675,1	117 229,5
Transfert	650,4	-	-	6 366,8	7 017,2	7 017,2
	169 976,5	22 752,2	14 183,6	21 325,9	228 238,2	221 549,4
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	30,0	-	-	-	30,0	50,0
Immobilisations en ressources informationnelles	17 000,0	-	-	-	17 000,0	8 993,0
Prêts, placements, avances et autres	-	-	5,0	-	5,0	5,0
	17 030,0	-	5,0	-	17 035,0	9 048,0

Programme 2

Soutien aux organismes

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	30 713,7	-	-	30 713,7	29 639,9
2. Institut national des mines	970,5	-	-	970,5	970,0
3. Soutien à des partenaires en éducation	52 856,0	-	-	52 856,0	50 493,1
4. Action communautaire	29 338,9	-	-	29 338,9	28 192,7
5. Conseil supérieur de l'éducation	3 471,5	15,2	20,0	3 476,3	3 452,4
6. Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	166,1	-	-	166,1	166,0

Suite à la page suivante

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il a également pour objectifs de réaliser des activités de coordination des différents acteurs du secteur minier, d'estimer les besoins de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation dans le secteur des mines. De plus, il soutient le fonctionnement des organismes de consultation relevant du ministre ainsi que le fonctionnement des divers organismes oeuvrant en éducation.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	-	-	-	-	2 630,8	85,3	2 716,1
Fonctionnement	-	-	-	-	840,7	80,8	921,5
Transfert	30 713,7	970,5	52 856,0	29 338,9	-	-	113 879,1
	30 713,7	970,5	52 856,0	29 338,9	3 471,5	166,1	117 516,7
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	-	-	-	-	10,0	-	10,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	-	10,0	-	10,0
	-	-	-	-	20,0	-	20,0

Programme 2 (suite)

Soutien aux organismes

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
7. Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 469,2	16,5	16,0	2 468,7	2 454,3
8. Commission consultative de l'enseignement privé	185,3	-	-	185,3	185,1
	120 171,2	31,7	36,0	120 175,5	115 553,5
Crédit à voter				120 175,5	115 553,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	7	Éléments 8	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Rémunération	2 716,1	1 935,5	160,3	4 811,9	4 789,3
Fonctionnement	921,5	533,7	25,0	1 480,2	1 480,2
Transfert	113 879,1	-	-	113 879,1	109 295,7
	117 516,7	2 469,2	185,3	120 171,2	115 565,2
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	10,0	10,0	-	20,0	-
Immobilisations en ressources informationnelles	10,0	6,0	-	16,0	20,0
	20,0	16,0	-	36,0	20,0

Programme 3

Aide financière aux études

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Bourses consécutives aux prêts	748 986,7	-	-	748 986,7	769 907,4
2. Intérêts et remboursements aux banques	81 189,1	-	138 595,0	219 784,1	205 095,8
3. Autres bourses	27 320,8	-	-	27 320,8	17 320,8
	857 496,6	-	138 595,0	996 091,6	992 324,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				6 000,0	6 000,0
Crédit à voter				990 091,6	986 324,0

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Transfert	748 986,7	75 189,1	27 320,8	851 496,6	847 729,0
Créances douteuses et autres provisions	-	6 000,0	-	6 000,0	6 000,0
	748 986,7	81 189,1	27 320,8	857 496,6	853 729,0
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres	-	138 595,0	-	138 595,0	138 595,0
	-	138 595,0	-	138 595,0	138 595,0

Programme 4

Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Commissions scolaires	8 905 254,2	-	-	8 905 254,2	8 263 969,0
2. Commissions scolaires à statut particulier	356 151,3	-	-	356 151,3	313 751,2
3. Service de la dette des commissions scolaires	1 027 983,7	-	-	1 027 983,7	967 606,9
4. Enseignement privé	547 726,3	-	-	547 726,3	514 079,6
5. Aide au transport scolaire	364 968,3	-	-	364 968,3	354 986,9
	11 202 083,8	-	-	11 202 083,8	10 414 393,6
Crédit à voter				11 202 083,8	10 414 393,6

Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires et aux établissements privés subventionnés les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Transfert	8 905 254,2	356 151,3	1 027 983,7	547 726,3	364 968,3	11 202 083,8	10 414 393,6
	8 905 254,2	356 151,3	1 027 983,7	547 726,3	364 968,3	11 202 083,8	10 414 393,6

Programme 5

Enseignement supérieur

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Cégeps	2 046 455,0	-	-	2 046 455,0	1 943 437,5
2. Universités	3 203 092,5	-	-	3 203 092,5	3 109 897,6
3. Enseignement privé au collégial	130 318,3	-	-	130 318,3	126 266,3
4. Service de la dette des cégeps	252 354,6	-	-	252 354,6	240 401,6
5. Service de la dette des universités	402 535,8	-	-	402 535,8	394 986,3
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à rendre accessibles les services d'enseignement aux étudiantes et aux étudiants des collèges et des universités, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous- total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Affectation à un fonds spécial	-	25 000,0	-	-	-	25 000,0
Transfert	2 046 455,0	3 178 092,5	130 318,3	252 354,6	402 535,8	6 009 756,2
	2 046 455,0	3 203 092,5	130 318,3	252 354,6	402 535,8	6 034 756,2

Programme 5 (suite)

Enseignement supérieur

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
6. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	13 819,2	-	-	13 819,2	20 000,0
	6 048 575,4	-	-	6 048 575,4	5 834 989,3
Crédit à voter				6 048 575,4	5 834 989,3

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	6	Éléments	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Affectation à un fonds spécial	25 000,0	-		25 000,0	25 000,0
Transfert	6 009 756,2	13 819,2		6 023 575,4	5 809 989,3
	6 034 756,2	13 819,2		6 048 575,4	5 834 989,3

Programme 6

Développement du loisir et du sport

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Développement du loisir et du sport	102 397,4	-	-	102 397,4	90 882,4
Crédit à voter				102 397,4	90 882,4

Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020	2018-2019
	1		
Budget de dépenses			
Transfert	102 397,4	102 397,4	90 882,4
	102 397,4	102 397,4	90 882,4

Programme 7

Régimes de retraite

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Régime de retraite des enseignants	127 036,0	-	-	127 036,0	118 315,8
2. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	1 086 732,3	-	-	1 086 732,3	989 721,9
3. Régime de retraite du personnel d'encadrement	123 541,6	-	-	123 541,6	116 322,6
	1 337 309,9	-	-	1 337 309,9	1 224 360,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des enseignants, (RLRQ, chapitre R-11) Élément 1				127 036,0	118 315,8
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (RLRQ, chapitre R-10) Élément 2				1 086 732,3	989 721,9
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (RLRQ, chapitre R-12.1) Élément 3				123 541,6	116 322,6
Crédit à voter				-	-

Ce programme regroupe le régime de retraite des enseignants, le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et le régime de retraite du personnel d'encadrement applicables au personnel des réseaux.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Transfert	127 036,0	1 086 732,3	123 541,6	1 337 309,9	1 224 360,3
	127 036,0	1 086 732,3	123 541,6	1 337 309,9	1 224 360,3

Programme 8

Taxe scolaire - Subvention d'équilibre régionale

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Insuffisance fiscale	12 112,2	-	-	12 112,2	36 336,7
2. Régionalisation	824 020,6	-	-	824 020,6	438 622,3
3. Exemption	145 723,6	-	-	145 723,6	128 346,1
	981 856,4	-	-	981 856,4	603 305,1
Crédit à voter				981 856,4	603 305,1

Ce programme permet de maintenir le niveau de financement des commissions scolaires en compensant la baisse des revenus découlant de la réforme de la taxe scolaire.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Transfert	12 112,2	824 020,6	145 723,6	981 856,4	603 305,1
	12 112,2	824 020,6	145 723,6	981 856,4	603 305,1

Programme 9

Condition féminine

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Conseil du statut de la femme	3 415,1	15,0	25,3	3 425,4	3 328,7
2. Secrétariat à la condition féminine	15 144,2	5,0	10,0	15 149,2	13 813,4
	18 559,3	20,0	35,3	18 574,6	17 142,1
Crédit à voter				18 574,6	17 142,1

Ce programme vise à promouvoir l'égalité et le respect des droits et du statut des femmes. Il vise également à assurer la coordination, en collaboration avec les ministères et les organismes concernés, des actions gouvernementales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2019-2020	2018-2019
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	2 434,0	2 102,6	4 536,6	4 305,3
Fonctionnement	981,1	698,3	1 679,4	1 852,9
Transfert	-	12 343,3	12 343,3	10 973,9
	3 415,1	15 144,2	18 559,3	17 132,1
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	5,0	3,0	8,0	8,0
Immobilisations en ressources informationnelles	20,3	7,0	27,3	22,0
	25,3	10,0	35,3	30,0

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 5 - Enseignement supérieur		
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	25 000,0
Total	25 000,0	25 000,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	20 852,5	21 102,5
Fonctionnement	4 147,5	3 897,5
Total	25 000,0	25 000,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Administration		
Autres crédits de transfert	7 017,2	7 017,2
Programme 2 - Soutien aux organismes		
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	30 713,7	29 639,9
Institut national des mines	970,5	970,0
Programme d'action communautaire	29 338,9	28 192,7
Autres crédits de transfert	52 856,0	50 493,1
Total du programme 2	113 879,1	109 295,7
Programme 3 - Aide financière aux études		
Bourses consécutives aux prêts	748 986,7	769 907,4
Intérêts et remboursements aux banques	75 189,1	60 500,8
Autres crédits de transfert	27 320,8	17 320,8
Total du programme 3	851 496,6	847 729,0
Programme 4 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire		
Comités patronaux de négociation	6 044,1	6 044,1
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire public	9 255 361,4	8 571 676,1
Enseignement privé	547 726,3	514 079,6
Service de la dette des commissions scolaires	1 027 983,7	967 606,9
Transport scolaire	364 968,3	354 986,9
Total du programme 4	11 202 083,8	10 414 393,6
Programme 5 - Enseignement supérieur		
Cégeps	2 046 455,0	1 943 437,5
Enseignement privé au collégial	130 318,3	126 266,3
Harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	13 819,2	20 000,0
Service de la dette des cégeps	252 354,6	240 401,6
Service de la dette des universités	402 535,8	394 986,3
Universités	3 178 092,5	3 084 897,6
Total du programme 5	6 023 575,4	5 809 989,3
Programme 6 - Développement du loisir et du sport		
Équipe Québec	5 000,0	5 000,0
Promotion de l'activité physique	9 161,0	4 807,0
Promotion du loisir	18 118,0	18 118,0
Promotion du sport	27 487,4	27 670,6
Soutien aux organismes multidisciplinaires	41 706,0	34 361,8
Autres crédits de transfert	925,0	925,0
Total du programme 6	102 397,4	90 882,4

Crédits de transfert (suite)

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 7 - Régimes de retraite		
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	1 086 732,3	989 721,9
Régime de retraite des enseignants	127 036,0	118 315,8
Régime de retraite du personnel d'encadrement	123 541,6	116 322,6
Total du programme 7	1 337 309,9	1 224 360,3
Programme 8 - Taxe scolaire - Subvention d'équilibre régionale		
Exemption	145 723,6	128 346,1
Insuffisance fiscale	12 112,2	36 336,7
Régionalisation	824 020,6	438 622,3
Total du programme 8	981 856,4	603 305,1
Programme 9 - Condition féminine		
Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	9 260,0	8 060,0
Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en milieux autochtones	1 411,0	1 104,0
Programme de soutien financier à des initiatives en matière de violences sexuelles	1 587,8	1 789,9
Autres crédits de transfert	84,5	20,0
Total du programme 9	12 343,3	10 973,9
Total	20 631 959,1	19 117 946,5

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises	3 800,0	1 923,0
Entreprises et organismes d'État	30 713,7	29 639,9
Établissements de santé et de services sociaux	475,0	475,0
Institutions d'enseignement	19 526 687,4	18 033 909,7
Organismes à but non lucratif	200 721,9	186 205,4
Personnes	869 561,1	865 793,5
Total	20 631 959,1	19 117 946,5

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégorie de dépenses (en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	15 684 419,9	14 523 033,0
Fonctionnement	2 093 044,6	1 872 880,4
Capital	1 343 444,1	1 237 478,1
Intérêt	446 207,0	439 872,6
Support	1 064 843,5	1 044 682,4
Total	20 631 959,1	19 117 946,5

Énergie et Ressources naturelles

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Gestion des ressources naturelles	87 620,8	4 105,8	4 960,7	88 475,7	84 250,9
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédit à voter				88 466,1	84 241,3

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	42 790,7	41 599,9
Fonctionnement	21 918,7	21 587,5
Affectation à un fonds spécial	6 736,4	8 684,8
Transfert	16 175,0	12 251,9
Total	87 620,8	84 124,1
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	1 482,4	1 482,4
Immobilisations en ressources informationnelles	3 428,1	3 300,0
Prêts, placements, avances et autres	50,2	50,2
Total	4 960,7	4 832,6

Programme 1

Gestion des ressources naturelles

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	8 279,2	28,8	130,2	8 380,6	7 912,4
2. Services partagés au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	32 160,8	3 183,8	3 908,1	32 885,1	31 944,0
3. Ressources énergétiques	24 271,5	144,7	100,0	24 226,8	21 795,8
4. Ressources minérales	9 627,6	416,0	422,4	9 634,0	9 888,4
5. Territoire	13 281,7	332,5	400,0	13 349,2	12 710,3
	87 620,8	4 105,8	4 960,7	88 475,7	84 250,9
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18) Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter¹				88 466,1	84 241,3

Ce programme vise à assurer le développement, la connaissance et la mise en valeur du territoire public ainsi que des ressources énergétiques et minières dans une perspective de développement durable. Il vise également à offrir les services administratifs dans les domaines de la gestion des ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs depuis sa création le 24 avril 2014.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation du programme de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	6 006,3	21 212,7	4 456,7	2 429,2	8 685,8	42 790,7	41 599,9
Fonctionnement	2 027,1	10 948,1	1 773,3	2 774,3	4 395,9	21 918,7	21 587,5
Affectation à un fonds spécial	-	-	2 312,3	4 424,1	-	6 736,4	8 684,8
Transfert	245,8	-	15 729,2	-	200,0	16 175,0	12 251,9
	8 279,2	32 160,8	24 271,5	9 627,6	13 281,7	87 620,8	84 124,1
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	80,0	702,4	100,0	200,0	400,0	1 482,4	1 482,4
Immobilisations en ressources informationnelles	-	3 205,7	-	222,4	-	3 428,1	3 300,0
Prêts, placements, avances et autres	50,2	-	-	-	-	50,2	50,2
	130,2	3 908,1	100,0	422,4	400,0	4 960,7	4 832,6

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles		
Dépenses du programme (excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédit)	83 515,0	79 418,3
Moins : Revenus associés au crédit au net	1 060,0	1 060,0
Crédit au net	82 455,0	78 358,3

Ce crédit au net vise les activités de tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques et le suivi, le contrôle et la mise en valeur des terres publiques.

- Activités de tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques

Ce crédit au net concerne les activités de tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de l'inscription des participants au tirage.

Lorsque ces revenus dépassent 60 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

- Suivi, contrôle et mise en valeur des terres publiques

Ce crédit au net concerne les activités permettant d'effectuer un suivi et un contrôle adéquat des occupants sans droits et des dépotoirs illicites sur les terres du domaine de l'État, de même que les activités visant à assurer une meilleure mise en valeur de ce patrimoine public. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de l'augmentation des revenus générés par la révision des loyers et des tarifs à la suite de la modification du Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État, le 1^{er} janvier 2016.

Lorsque ces revenus dépassent 1 000 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles		
Fonds des ressources naturelles	6 736,4	8 684,8
Total	6 736,4	8 684,8

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	5 871,8	5 638,0
Fonctionnement	864,6	3 046,8
Total	6 736,4	8 684,8

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles		
Enfouissement des fils électriques	2 218,5	2 269,5
Prolongement du réseau de distribution de gaz naturel	10 220,0	6 650,0
Rétablissement du réseau d'électricité suite au verglas de 1998 - service de dette	-	384,1
Autres crédits de transfert	3 736,5	2 948,3
Total du programme 1	16 175,0	12 251,9
Total	16 175,0	12 251,9

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises	10 220,0	6 650,0
Entreprises et organismes d'État	1 890,7	1 476,7
Municipalités	2 218,5	2 269,5
Organismes à but non lucratif	1 845,8	1 855,7
Total	16 175,0	12 251,9

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Capital	1 818,6	1 869,6
Intérêt	399,9	784,0
Support	13 956,5	9 598,3
Total	16 175,0	12 251,9

Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Protection de l'environnement	199 364,5	18 513,5	35 666,0	216 517,0	213 119,5
2. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	6 038,2	28,3	50,0	6 059,9	6 060,5
	205 402,7	18 541,8	35 716,0	222 576,9	219 180,0
Moins :					
Crédits permanents				54,2	34,6
Crédits à voter				222 522,7	219 145,4

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	103 820,3	101 825,5
Fonctionnement	58 135,0	61 278,4
Transfert	43 422,4	39 521,8
Créances douteuses et autres provisions	25,0	25,0
Total	205 402,7	202 650,7
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	28 056,5	28 966,6
Immobilisations en ressources informationnelles	7 649,5	7 865,0
Prêts, placements, avances et autres	10,0	10,0
Total	35 716,0	36 841,6

Programme 1 Protection de l'environnement

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction du Ministère	12 651,2	-	-	12 651,2	12 227,5
2. Services à la gestion	57 747,1	18 513,5	13 110,6	52 344,2	52 092,9
3. Évaluations et autorisations environnementales	30 437,8	-	-	30 437,8	32 294,5
4. Contrôle environnemental et sécurité des barrages	22 302,9	-	-	22 302,9	20 510,9
5. Expertise et politiques de l'eau et de l'air	34 748,5	-	1 738,8	36 487,3	35 886,9
6. Gestion des barrages	13 843,2	-	18 372,5	32 215,7	32 964,8
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à assurer, dans une perspective de développement durable, la protection de l'environnement par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes ayant comme objectifs la prévention ou la réduction de la contamination de l'eau, de l'atmosphère et du sol, la restauration des sites contaminés, la protection des écosystèmes et des ressources, le développement du réseau d'aires protégées, ainsi que la réalisation d'activités de contrôle et d'analyses environnementales. Ce programme vise aussi à assurer l'exploitation sécuritaire et la pérennité des barrages publics sous l'autorité du Ministère ainsi que la gestion foncière du domaine hydrique de l'État et la sécurité des barrages du Québec.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	4	5	6	Sous- total
Budget de dépenses							
Rémunération	5 803,6	22 283,0	17 859,0	19 065,0	15 053,0	7 868,5	87 932,1
Fonctionnement	2 139,5	35 433,1	1 045,7	1 537,9	6 215,3	5 929,7	52 301,2
Transfert	4 708,1	6,0	11 533,1	1 700,0	13 480,2	45,0	31 472,4
Créances douteuses et autres provisions	-	25,0	-	-	-	-	25,0
	12 651,2	57 747,1	30 437,8	22 302,9	34 748,5	13 843,2	171 730,7
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	-	5 481,1	-	-	1 738,8	18 372,5	25 592,4
Immobilisations en ressources informationnelles	-	7 619,5	-	-	-	-	7 619,5
Prêts, placements, avances et autres	-	10,0	-	-	-	-	10,0
	-	13 110,6	-	-	1 738,8	18 372,5	33 221,9

Programme 1 (suite)

Protection de l'environnement

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
7. Développement durable et qualité de l'environnement	27 633,8	-	2 444,1	30 077,9	27 142,0
	199 364,5	18 513,5	35 666,0	216 517,0	213 119,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				44,6	25,0
Crédit à voter				216 462,8	213 084,9

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	7	Éléments	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Rémunération	87 932,1	11 349,3		99 281,4	97 303,9
Fonctionnement	52 301,2	4 334,5		56 635,7	59 771,2
Transfert	31 472,4	11 950,0		43 422,4	39 521,8
Créances douteuses et autres provisions	25,0	-		25,0	25,0
	171 730,7	27 633,8		199 364,5	196 621,9
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	25 592,4	2 444,1		28 036,5	28 946,6
Immobilisations en ressources informationnelles	7 619,5	-		7 619,5	7 825,0
Prêts, placements, avances et autres	10,0	-		10,0	10,0
	33 221,9	2 444,1		35 666,0	36 781,6

Programme 2

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	6 038,2	28,3	50,0	6 059,9	6 060,5
Crédit à voter				6 059,9	6 060,5

Ce programme vise à assurer la tenue de séances de consultation et d'information de la population prévues dans le processus d'examen et d'évaluation des impacts des projets de développement sur l'environnement et la tenue d'enquêtes et de consultations sur toute question relative à l'environnement.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020	2018-2019
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	4 538,9	4 538,9	4 521,6
Fonctionnement	1 499,3	1 499,3	1 507,2
	6 038,2	6 038,2	6 028,8
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	20,0	20,0	20,0
Immobilisations en ressources informationnelles	30,0	30,0	40,0
	50,0	50,0	60,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Protection de l'environnement		
Aide à la conservation du lac Saint-Pierre	2 600,0	2 600,0
Amélioration de la protection des sources d'eau potable	7 399,8	6 399,8
Assainissement de l'air	3 300,0	3 300,0
Programme ClimatSol	3 969,9	4 785,1
Programme ClimatSol-Plus	2 722,4	3 750,0
Programme d'aide aux entreprises innovantes dans le secteur de la décontamination des sols	100,0	700,0
Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux	1 700,0	300,0
Programme d'aide pour l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques	2 250,0	2 250,0
Programme de partenariat pour les milieux naturels	5 750,0	-
Programme de réhabilitation des terrains contaminés	4 299,0	4 003,7
Programme d'interactions communautaires sur le Saint-Laurent	300,0	300,0
Programme pour la mise en oeuvre de plans directeurs de l'eau	1 000,0	-
Soutien à la lutte aux plantes exotiques envahissantes	1 250,0	1 250,0
Soutien à la mission des organismes environnementaux	500,0	500,0
Soutien aux conseils régionaux en environnement	3 551,0	3 551,0
Autres crédits de transfert	2 730,3	5 832,2
Total du programme 1	43 422,4	39 521,8
Total	43 422,4	39 521,8

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises	100,0	700,0
Municipalités	25 641,1	24 788,6
Organismes à but non lucratif	17 681,3	14 033,2
Total	43 422,4	39 521,8

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Capital	6 231,8	6 580,6
Intérêt	1 923,9	2 208,2
Support	35 266,7	30 733,0
Total	43 422,4	39 521,8

Famille

Ventilation par programme (en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Planification, recherche et administration	55 673,4	3 733,0	4 902,0	56 842,4	53 728,6
2. Mesures d'aide à la famille	106 387,6	-	-	106 387,6	92 945,3
3. Services de garde	2 567 130,5	-	-	2 567 130,5	2 423 361,3
4. Curateur public	57 955,2	8 722,4	3 949,8	53 182,6	49 328,0
	2 787 146,7	12 455,4	8 851,8	2 783 543,1	2 619 363,2
Moins :					
Crédits permanents				209,6	209,6
Autres crédits déjà votés				219 000,0	213 000,0
Crédits à voter¹				2 564 333,5	2 406 153,6

¹ Le crédit à voter pour le programme 3 inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2020-2021 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	71 394,8	68 032,9
Fonctionnement	83 549,8	85 504,4
Affectation à un fonds spécial	2 567 130,5	2 423 361,3
Transfert	64 871,6	47 228,8
Créances douteuses et autres provisions	200,0	200,0
Total	2 787 146,7	2 624 327,4
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	200,0	200,0
Immobilisations en ressources informationnelles	8 649,8	6 700,0
Prêts, placements, avances et autres	2,0	2,0
Total	8 851,8	6 902,0

Programme 1 Planification, recherche et administration

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	26 244,1	3 733,0	4 900,0	27 411,1	24 178,0
2. Planification, politique et recherche	29 429,3	-	2,0	29 431,3	29 550,6
	55 673,4	3 733,0	4 902,0	56 842,4	53 728,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				100,0	100,0
Crédit à voter				56 732,8	53 619,0

Ce programme vise à assurer la réalisation de recherches ainsi que l'élaboration et l'évaluation de politiques favorables à l'épanouissement et au mieux-être des familles et des enfants, en concertation avec les ministères et organismes gouvernementaux. De plus, ce programme vise à planifier, à diriger et à coordonner les activités administratives essentielles à la gestion des programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2019-2020	2018-2019
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	8 312,0	26 339,0	34 651,0	34 178,9
Fonctionnement	17 682,1	3 090,3	20 772,4	20 230,7
Transfert	150,0	-	150,0	150,0
Créances douteuses et autres provisions	100,0	-	100,0	100,0
	26 244,1	29 429,3	55 673,4	54 659,6
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	100,0	-	100,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	4 800,0	-	4 800,0	2 700,0
Prêts, placements, avances et autres	-	2,0	2,0	2,0
	4 900,0	2,0	4 902,0	2 802,0

Programme 2 Mesures d'aide à la famille

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Soutien financier lié aux services à la famille	43 543,1	-	-	43 543,1	39 394,0
2. Administration de l'Allocation famille	33 566,5	-	-	33 566,5	33 458,0
3. Soutien financier aux organismes communautaires	29 278,0	-	-	29 278,0	20 093,3
	106 387,6	-	-	106 387,6	92 945,3
Crédit à voter				106 387,6	92 945,3

Ce programme a pour but d'accorder à des organismes communautaires œuvrant auprès des familles, le financement en lien avec leur mission globale ainsi que le financement des activités de haltes-garderies communautaires. Il assure le soutien aux municipalités et aux municipalités régionales de comté qui désirent mettre en place des politiques familiales municipales. Il est également responsable de la coordination de la mise en œuvre et du suivi des engagements pris relativement à la lutte contre l'intimidation ainsi que ceux pris pour renforcer les services à la petite enfance. Enfin, le programme finance l'administration de l'Allocation famille, le programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans ainsi que le développement du réseau de pédiatrie sociale en communauté.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Fonctionnement	8 099,5	33 566,5	-	41 666,0	45 866,5
Transfert	35 443,6	-	29 278,0	64 721,6	47 078,8
	43 543,1	33 566,5	29 278,0	106 387,6	92 945,3

Programme 3 Services de garde

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Entente avec le Gouvernement de la nation crie	19 796,1	-	-	19 796,1	18 381,4
2. Subvention pour le financement des infrastructures des centres de la petite enfance	45 109,3	-	-	45 109,3	42 719,3
3. Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	100 353,3	-	-	100 353,3	99 482,1
4. Régime d'assurance collective	35 786,0	-	-	35 786,0	37 383,6
5. Soutien financier aux centres de la petite enfance	1 251 396,7	-	-	1 251 396,7	1 174 076,3
6. Soutien financier aux garderies	509 648,7	-	-	509 648,7	480 200,1
Suite à la page suivante					

Ce programme a pour but de favoriser l'accès à des services de garde éducatifs à l'enfance de qualité. Il procure les ressources nécessaires pour le financement des dépenses de fonctionnement des centres de la petite enfance (CPE), des garderies subventionnées et des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC), ainsi que les subventions aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial. Il finance aussi les infrastructures des CPE et les régimes de retraite et d'assurance collective à l'intention du personnel des CPE, des BC et des garderies subventionnées. Ce programme englobe également le transfert budgétaire au Gouvernement de la nation crie, en vertu de l'entente de délégation de l'exercice de certains pouvoirs en matière de services de garde éducatifs à l'enfance et autres sujets connexes.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	4	5	6	Sous- total
Budget de dépenses							
Affectation à un fonds spécial	19 796,1	45 109,3	100 353,3	35 786,0	1 251 396,7	509 648,7	1 962 090,1
	19 796,1	45 109,3	100 353,3	35 786,0	1 251 396,7	509 648,7	1 962 090,1

Programme 3 (suite) Services de garde

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
7. Soutien financier aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial et aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial	605 040,4	-	-	605 040,4	571 118,5
	2 567 130,5	-	-	2 567 130,5	2 423 361,3
Moins :					
Crédits déjà votés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2018-2019 (L.Q. 2018, chapitre 9);				219 000,0	213 000,0
Loi n° 2 sur les crédits, 2017-2018 (L.Q. 2017, chapitre 8)					
Crédit à voter¹				2 348 130,5	2 210 361,3

¹ Le crédit à voter pour ce programme inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2020-2021 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	Sous- total	7	Éléments	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Affectation à un fonds spécial	1 962 090,1	605 040,4		2 567 130,5	2 423 361,3
	1 962 090,1	605 040,4		2 567 130,5	2 423 361,3

Programme 4 Curateur public

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration du Curateur public ¹	26 336,6	8 722,4	3 949,8	21 564,0	21 625,1
2. Mesures de protection	31 618,6	-	-	31 618,6	27 702,9
	57 955,2	8 722,4	3 949,8	53 182,6	49 328,0
Moins : Crédits permanents Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001) Élément 1				100,0	100,0
Crédit à voter				53 082,6	49 228,0

Ce programme vise à assurer la protection et la représentation dans leurs droits et leurs biens des citoyens déclarés inaptes.

¹ La Loi sur le curateur public (RLRQ, chapitre C-81) prévoit que les honoraires, intérêts et autres sommes perçus par le Curateur public en application de cette loi sont versés au fonds général du fonds consolidé du revenu et constituent un crédit pour l'exercice financier au cours duquel ils sont versés, aux conditions et dans la mesure que le détermine le gouvernement. Pour l'exercice financier 2019-2020, le crédit prévu constitué en vertu de ces dispositions est de 18 000 000 \$.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	Éléments		2019-2020	2018-2019
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	7 464,2	29 279,6	36 743,8	33 854,0
Fonctionnement	18 772,4	2 339,0	21 111,4	19 407,2
Créances douteuses et autres provisions	100,0	-	100,0	100,0
	26 336,6	31 618,6	57 955,2	53 361,2
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	100,0	-	100,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	3 849,8	-	3 849,8	4 000,0
	3 949,8	-	3 949,8	4 100,0

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 3 - Services de garde		
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 567 130,5	2 423 361,3
Total	2 567 130,5	2 423 361,3

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Capital	34 318,4	32 911,6
Intérêt	14 790,9	13 807,7
Support	2 518 021,2	2 376 642,0
Total	2 567 130,5	2 423 361,3

Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	2020-2021
Programme 3 - Services de garde	
Élément 5 - Soutien financier aux centres de la petite enfance	
Affectation à un fonds spécial	116 700,0
Élément 6 - Soutien financier aux garderies	
Affectation à un fonds spécial	46 500,0
Élément 7 - Soutien financier aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial et aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial	
Affectation à un fonds spécial	56 400,0
Total	219 600,0

Ces crédits ont pour objet de permettre le versement, à compter du 1^{er} avril 2020, de prestations imputables à l'exercice financier 2020-2021.

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Planification, recherche et administration		
Autres crédits de transfert	150,0	150,0
Programme 2 - Mesures d'aide à la famille		
Conciliation famille-travail-études	1 600,0	1 000,0
Haltes-garderies	5 107,0	4 068,7
Intimidation	2 385,0	2 235,0
Mesures pour les employés syndiqués des centres de la petite enfance	2 038,4	1 600,0
Mesures pour les responsables d'un service de garde en milieu familial	5 639,5	2 375,0
Organismes communautaires - famille	29 278,0	20 093,3
Pédiatrie sociale	7 000,0	5 000,0
Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes	1 400,0	1 400,0
Surveillance d'élèves handicapés de 12-21 ans	1 500,0	1 500,0
Autres crédits de transfert	8 773,7	7 806,8
Total du programme 2	64 721,6	47 078,8
Total	64 871,6	47 228,8

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises	2,0	3,2
Institutions d'enseignement	335,6	340,4
Municipalités	2 326,6	2 235,0
Organismes à but non lucratif	57 333,9	43 340,2
Personnes	4 873,5	1 310,0
Total	64 871,6	47 228,8

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Support	64 871,6	47 228,8
Total	64 871,6	47 228,8

Finances

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	30 555,0	527,9	1 275,2	31 302,3	29 755,5
2. Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière	59 682,8	72,1	1 099,1	60 709,8	58 879,7
3. Contributions, frais de services bancaires et provisions pour transférer des crédits	109 875,8	-	-	109 875,8	114 303,2
4. Service de la dette	6 586 000,0	(63 000,0)	-	6 649 000,0	6 829 000,0
	6 786 113,6	(62 400,0)	2 374,3	6 850 887,9	7 031 938,4
Moins : Crédits permanents				6 658 502,3	6 837 502,3
Crédits à voter				192 385,6	194 436,1

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	70 433,8	73 622,8
Fonctionnement	42 916,6	42 488,8
Affectation à un fonds spécial	500,0	500,0
Transfert	86 263,2	84 408,4
Sous-total	200 113,6	201 020,0
Service de la dette	6 586 000,0	6 772 000,0
Total	6 786 113,6	6 973 020,0
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	100,0	20,0
Immobilisations en ressources informationnelles	1 000,0	1 224,1
Prêts, placements, avances et autres	1 274,3	1 274,3
Total	2 374,3	2 518,4

Programme 1

Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	30 555,0	527,9	1 275,2	31 302,3	29 755,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				31 292,7	29 745,9

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination et de soutien à la gestion.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020	2018-2019
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	13 945,4	13 945,4	13 945,4
Fonctionnement	16 309,6	16 309,6	15 247,9
Transfert	300,0	300,0	300,0
	30 555,0	30 555,0	29 493,3
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	100,0	100,0	20,0
Immobilisations en ressources informationnelles	600,9	600,9	766,6
Prêts, placements, avances et autres	574,3	574,3	10,0
	1 275,2	1 275,2	796,6

Programme 2

Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Politiques budgétaires, fiscales, économiques et encadrement du secteur financier	18 905,9	-	-	18 905,9	18 740,8
2. Financement, gestion de la dette et opérations financières	5 527,8	-	250,9	5 778,7	5 799,3
3. Soutien aux affaires fiscales, financières et économiques et à la recherche	20 275,0	-	-	20 275,0	18 375,0
4. Contrôleur des finances	14 974,1	72,1	848,2	15 750,2	15 964,6
	59 682,8	72,1	1 099,1	60 709,8	58 879,7
Crédit à voter				60 709,8	58 879,7

Ce programme vise à conseiller le gouvernement dans l'élaboration de ses politiques en matière économique, fiscale, budgétaire et financière, à assurer le financement, la gestion de la dette, les opérations financières ainsi que les activités comptables.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	17 450,9	5 325,9	-	14 007,8	36 784,6	36 266,8
Fonctionnement	1 455,0	201,9	5 950,0	966,3	8 573,2	7 831,7
Affectation à un fonds spécial	-	-	500,0	-	500,0	500,0
Transfert	-	-	13 825,0	-	13 825,0	12 625,0
	18 905,9	5 527,8	20 275,0	14 974,1	59 682,8	57 223,5
Budget d'investissements						
Immobilisations en ressources informationnelles	-	250,9	-	148,2	399,1	457,5
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	700,0	700,0	1 264,3
	-	250,9	-	848,2	1 099,1	1 721,8

Programme 3

Contributions, frais de services bancaires et provisions pour transférer des crédits

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Contribution à l'Institut de la statistique du Québec	16 324,0	-	-	16 324,0	15 984,5
2. Frais de services bancaires	9 492,7	-	-	9 492,7	9 492,7
3. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour des initiatives concernant les revenus et les fraudes envers l'État ¹	49 059,1	-	-	49 059,1	58 826,0
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour moderniser les systèmes d'information dans le secteur de la santé ¹	35 000,0	-	-	35 000,0	30 000,0
	109 875,8	-	-	109 875,8	114 303,2
Moins : Crédits permanents Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001) Élément 2				9 492,7	9 492,7
Crédit à voter				100 383,1	104 810,5

Ce programme vise à financer l'Institut de la statistique du Québec, les frais de services bancaires, des initiatives concernant la perception des revenus et les fraudes envers l'État ainsi que la modernisation des systèmes d'information dans le secteur de la santé.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	-	-	19 703,8	-	19 703,8	23 410,6
Fonctionnement	-	9 492,7	8 541,1	-	18 033,8	19 409,2
Transfert	16 324,0	-	20 814,2	35 000,0	72 138,2	71 483,4
	16 324,0	9 492,7	49 059,1	35 000,0	109 875,8	114 303,2

Programme 4

Service de la dette

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Service de la dette directe	5 630 000,0	-	-	5 630 000,0	5 467 000,0
2. Intérêts sur le compte des régimes de retraite	1 019 000,0	-	-	1 019 000,0	1 361 000,0
3. Intérêts sur le régime de rentes de survivants	-	-	-	-	1 000,0
4. Intérêts sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés ¹	(63 000,0)	(63 000,0)	-	-	-
	6 586 000,0	(63 000,0)	-	6 649 000,0	6 829 000,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				5 630 000,0	5 467 000,0
Voir lois ci-dessous ²					
Élément 2				1 019 000,0	1 361 000,0
Crédit à voter				-	1 000,0

Ce programme vise à financer les dépenses gouvernementales relatives aux intérêts sur la dette directe, sur le compte des régimes de retraite, sur le régime de rentes de survivants et sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés.

¹ Les intérêts sur cette obligation incluent des revenus de placement. Un budget de dépenses négatif signifie que les revenus de placement sont supérieurs à la dépense anticipée.

² Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes : Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires (RLRQ, chapitre R-12), Loi sur le régime de retraite de certains enseignants (RLRQ, chapitre R-9.1), Loi sur le régime de retraite des enseignants (RLRQ, chapitre R-11), Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RLRQ, chapitre R-10), Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale (RLRQ, chapitre C-52.1), Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RLRQ, chapitre R-9.2), Loi sur les tribunaux judiciaires (RLRQ, chapitre T-16), Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1) et Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (RLRQ, chapitre R-12.1).

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Service de la dette	5 630 000,0	1 019 000,0	-	(63 000,0)	6 586 000,0	6 772 000,0
	5 630 000,0	1 019 000,0	-	(63 000,0)	6 586 000,0	6 772 000,0

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 2 - Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière		
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	500,0	500,0
Total	500,0	500,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	60,0	298,3
Fonctionnement	440,0	200,0
Capital	-	1,7
Total	500,0	500,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	300,0	300,0
Programme 2 - Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière		
Autres crédits de transfert	13 825,0	12 625,0
Programme 3 - Contributions, frais de services bancaires et provisions pour transférer des crédits		
Institut de la statistique du Québec	16 324,0	15 984,5
Lutte contre l'évasion fiscale et le travail au noir	20 814,2	25 498,9
Modernisation des systèmes d'information dans le secteur de la santé	35 000,0	30 000,0
Total du programme 3	72 138,2	71 483,4
Total	86 263,2	84 408,4

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises	5 300,0	5 100,0
Entreprises et organismes d'État	24 322,2	23 097,4
Établissements de santé et de services sociaux	35 000,0	30 000,0
Institutions d'enseignement	1 530,0	1 380,0
Municipalités	13 536,0	18 106,0
Organismes à but non lucratif	6 575,0	6 725,0
Total	86 263,2	84 408,4

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	13 130,0	12 631,7
Fonctionnement	3 194,0	3 352,8
Support	69 939,2	68 423,9
Total	86 263,2	84 408,4

Forêts, Faune et Parcs

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	7 856,0	52,3	150,2	7 953,9	7 849,5
2. Gestion des ressources forestières	368 390,0	6 547,7	13 425,6	375 267,9	394 229,9
3. Gestion des ressources fauniques et des parcs	149 715,8	7 668,6	30 469,6	172 516,8	153 324,8
	525 961,8	14 268,6	44 045,4	555 738,6	555 404,2
Moins :					
Crédits permanents				25 104,6	51 524,3
Crédits à voter				530 634,0	503 879,9

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	132 255,1	129 498,4
Fonctionnement	112 946,9	137 053,7
Affectation à un fonds spécial	217 311,0	216 393,9
Transfert	63 373,8	53 891,6
Créances douteuses et autres provisions	75,0	75,0
Total	525 961,8	536 912,6
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	38 762,5	30 550,0
Immobilisations en ressources informationnelles	5 222,7	2 150,0
Prêts, placements, avances et autres	60,2	60,2
Total	44 045,4	32 760,2

Programme 1

Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	7 856,0	52,3	150,2	7 953,9	7 849,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				7 944,3	7 839,9

Ce programme vise à soutenir les autorités du Ministère dans la gestion et la coordination des activités de nature législative, gouvernementale et ministérielle.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020	2018-2019
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	4 536,1	4 536,1	4 273,1
Fonctionnement	2 919,9	2 919,9	3 078,5
Transfert	400,0	400,0	400,0
	7 856,0	7 856,0	7 751,6
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	100,0	100,0	100,0
Prêts, placements, avances et autres	50,2	50,2	50,2
	150,2	150,2	150,2

Programme 2

Gestion des ressources forestières

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Aménagement durable du territoire forestier	174 744,0	-	-	174 744,0	173 694,3
2. Suppression des feux de forêts	25 000,0	-	-	25 000,0	51 419,7
3. Forestier en chef	5 572,9	59,5	111,6	5 625,0	5 456,0
4. Opérations régionales	163 073,1	6 488,2	13 314,0	169 898,9	163 659,9
	368 390,0	6 547,7	13 425,6	375 267,9	394 229,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (RLRQ, chapitre A-18.1)					
Élément 2				25 000,0	51 419,7
Loi sur le crédit forestier, (RLRQ, chapitre C-78)					
Élément 1				20,0	20,0
Crédit à voter				350 247,9	342 790,2

Ce programme vise à gérer l'aménagement durable des forêts publiques, à participer au développement de l'industrie des produits forestiers et à la mise en valeur des forêts privées.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	-	-	4 659,3	70 972,0	75 631,3	74 245,7
Fonctionnement	-	25 000,0	913,6	33 152,0	59 065,6	84 088,5
Affectation à un fonds spécial	174 724,0	-	-	42 587,0	217 311,0	216 393,9
Transfert	20,0	-	-	16 362,1	16 382,1	14 427,8
	174 744,0	25 000,0	5 572,9	163 073,1	368 390,0	389 155,9
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	-	111,6	10 908,4	11 020,0	11 020,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	2 405,6	2 405,6	601,7
	-	-	111,6	13 314,0	13 425,6	11 621,7

Programme 3

Gestion des ressources fauniques et des parcs

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Protection de la faune	50 175,6	191,9	585,0	50 568,7	49 149,9
2. Conservation, gestion et mise en valeur de la faune et des parcs	45 959,2	7 476,7	29 884,6	68 367,1	56 376,8
3. Société des établissements de plein air du Québec	53 581,0	-	-	53 581,0	47 798,1
	149 715,8	7 668,6	30 469,6	172 516,8	153 324,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				75,0	75,0
Crédit à voter¹				172 441,8	153 249,8

Ce programme a pour objectifs la conservation, la protection, le développement, la connaissance et la mise en valeur des ressources fauniques ainsi que la surveillance et le contrôle de l'utilisation de la ressource faunique et de ses habitats. Il permet également de développer un réseau de parcs nationaux et d'en assurer la gestion et la protection.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Rémunération	37 402,3	14 685,4	-	52 087,7	50 979,6
Fonctionnement	11 724,8	25 436,3	13 800,3	50 961,4	49 886,7
Transfert	1 048,5	5 762,5	39 780,7	46 591,7	39 063,8
Créances douteuses et autres provisions	-	75,0	-	75,0	75,0
	50 175,6	45 959,2	53 581,0	149 715,8	140 005,1
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	585,0	27 057,5	-	27 642,5	19 430,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	2 817,1	-	2 817,1	1 548,3
Prêts, placements, avances et autres	-	10,0	-	10,0	10,0
	585,0	29 884,6	-	30 469,6	20 988,3

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 3 - Gestion des ressources fauniques et des parcs		
Dépenses du programme (excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédit)	142 047,2	132 336,5
Moins : Revenus associés au crédit au net	22 010,0	26 510,0
Crédit au net	120 037,2	105 826,5

Ce crédit au net vise les activités de la Protection et de la mise en valeur de la ressource faunique et de la Remise en état des habitats fauniques.

- Protection et mise en valeur de la ressource faunique

Ce crédit au net concerne les activités de protection et de mise en valeur de la ressource faunique. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la vente des permis de chasse, de pêche et de piégeage.

Lorsque ces revenus dépassent 22 000 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent à 85 % des revenus qui excèdent ce montant.

- Remise en état des habitats fauniques

Ce crédit au net concerne les activités relatives à la remise en état d'un habitat faunique lorsqu'un tiers est reconnu coupable d'avoir commis une infraction. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des frais réclamés aux contrevenants qui ont refusé d'entreprendre les travaux de remise en état, lesquels ont été exécutés par le Ministère.

Lorsque ces revenus dépassent 10 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 2 - Gestion des ressources forestières		
Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier	217 311,0	216 393,9
Total	217 311,0	216 393,9

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	59 050,3	58 328,9
Fonctionnement	88 849,8	88 132,7
Capital	1 891,5	1 864,0
Intérêt	88,2	115,7
Support	67 431,2	67 952,6
Total	217 311,0	216 393,9

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	400,0	400,0
Programme 2 - Gestion des ressources forestières		
Prêts forestiers	20,0	20,0
Autres crédits de transfert	16 362,1	14 407,8
Total du programme 2	16 382,1	14 427,8
Programme 3 - Gestion des ressources fauniques et des parcs		
Société des établissements de plein air du Québec	39 780,7	34 116,9
Autres crédits de transfert	6 811,0	4 946,9
Total du programme 3	46 591,7	39 063,8
Total	63 373,8	53 891,6

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises et organismes d'État	39 800,7	34 136,9
Organismes à but non lucratif	23 573,1	19 754,7
Total	63 373,8	53 891,6

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Capital	19 614,7	16 131,3
Intérêt	9 021,6	6 841,2
Support	34 737,5	30 919,1
Total	63 373,8	53 891,6

Immigration, Diversité et Inclusion

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et soutien aux activités du Ministère	15 378,6	5 520,0	18 238,8	28 097,4	22 134,3
2. Immigration, francisation, diversité et inclusion	466 782,2	-	-	466 782,2	325 420,9
	482 160,8	5 520,0	18 238,8	494 879,6	347 555,2
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				494 870,0	347 545,6

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	104 336,9	58 443,7
Fonctionnement	228 606,0	205 606,3
Transfert	149 217,9	74 904,2
Total	482 160,8	338 954,2
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	7 800,0	300,0
Immobilisations en ressources informationnelles	10 352,8	13 735,0
Prêts, placements, avances et autres	86,0	86,0
Total	18 238,8	14 121,0

Programme 1

Direction et soutien aux activités du Ministère

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	15 378,6	5 520,0	18 238,8	28 097,4	22 134,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				28 087,8	22 124,7

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination et de soutien à la gestion. En outre, il comprend les sommes investies en technologies de l'information et l'amortissement des systèmes informatiques.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020	2018-2019
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	6 909,0	6 909,0	6 392,6
Fonctionnement	8 222,1	8 222,1	6 893,2
Transfert	247,5	247,5	247,5
	15 378,6	15 378,6	13 533,3
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	7 800,0	7 800,0	300,0
Immobilisations en ressources informationnelles	10 352,8	10 352,8	13 735,0
Prêts, placements, avances et autres	86,0	86,0	86,0
	18 238,8	18 238,8	14 121,0

Programme 2

Immigration, francisation, diversité et inclusion

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Services de francisation	170 269,2	-	-	170 269,2	94 232,2
2. Diversité et inclusion	104 014,5	-	-	104 014,5	38 512,5
3. Immigration et prospection	18 809,0	-	-	18 809,0	21 356,6
4. Performance, développement et soutien à la transformation	7 940,0	-	-	7 940,0	5 570,1
5. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants ¹	165 749,5	-	-	165 749,5	165 749,5
	466 782,2	-	-	466 782,2	325 420,9
Crédit à voter²				466 782,2	325 420,9

Ce programme vise à assurer une sélection de l'immigration en adéquation avec les besoins du Québec, tout en favorisant une société francophone et inclusive qui vise la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

² Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	58 108,6	23 205,9	10 190,0	5 923,4	-	97 427,9	52 051,1
Fonctionnement	42 421,4	7 297,4	2 899,0	2 016,6	165 749,5	220 383,9	198 713,1
Transfert	69 739,2	73 511,2	5 720,0	-	-	148 970,4	74 656,7
	170 269,2	104 014,5	18 809,0	7 940,0	165 749,5	466 782,2	325 420,9

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 2 - Immigration, francisation, diversité et inclusion		
Dépenses du programme (excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédit et la provision)	466 782,2	325 420,9
Moins : Revenus associés au crédit au net	4 500,0	4 500,0
Crédit au net	462 282,2	320 920,9

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification de l'analyse des dossiers relatifs à la sélection des immigrants.

Lorsque ces revenus dépassent 4 500 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus compris entre 4 500 000 \$ et 49 000 000 \$ et d'un montant équivalent à 50 % des revenus qui excèdent 49 000 000 \$.

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Direction et soutien aux activités du Ministère		
Autres crédits de transfert	247,5	247,5
Programme 2 - Immigration, francisation, diversité et inclusion		
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	69 739,2	38 145,0
Programme Interconnexion	2 800,0	2 800,0
Programme Mobilisation-Diversité	17 600,1	9 230,1
Programme Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels	2 920,0	2 950,0
Programme Réussir l'intégration	50 120,0	19 720,0
Programme Soutien à la mission	5 691,1	1 311,6
Autres crédits de transfert	100,0	500,0
Total du programme 2	148 970,4	74 656,7
Total	149 217,9	74 904,2

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Municipalités	4 115,1	1 195,1
Organismes à but non lucratif	50 563,6	32 564,1
Personnes	94 539,2	41 145,0
Total	149 217,9	74 904,2

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Support	149 217,9	74 904,2
Total	149 217,9	74 904,2

Justice

Ventilation par programme (en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Administration de la justice	375 001,5	14 955,5	32 008,7	392 054,7	373 458,3
2. Activité judiciaire	132 088,8	-	495,0	132 583,8	132 049,4
3. Justice administrative	16 446,5	-	16,5	16 463,0	15 057,9
4. Indemnisation et reconnaissance	150 572,6	-	-	150 572,6	150 872,6
5. Autres organismes relevant du ministre	200 477,1	140,0	352,0	200 689,1	204 456,0
6. Poursuites criminelles et pénales	168 293,2	1 506,9	5 119,2	171 905,5	168 478,4
	1 042 879,7	16 602,4	37 991,4	1 064 268,7	1 044 372,6
Moins : Crédits permanents				256 063,8	256 358,2
Crédits à voter				808 204,9	788 014,4

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	447 139,2	439 459,3
Fonctionnement	258 422,5	247 667,1
Affectation à un fonds spécial	16 082,5	14 652,2
Transfert	316 235,5	317 880,4
Créances douteuses et autres provisions	5 000,0	5 000,0
Total	1 042 879,7	1 024 659,0
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	4 428,0	3 960,7
Immobilisations en ressources informationnelles	33 519,3	31 417,8
Prêts, placements, avances et autres	44,1	44,1
Total	37 991,4	35 422,6

Programme 1

Administration de la justice

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction, gouvernance et administration	69 191,5	14 955,5	5,1	54 241,1	48 751,3
2. Soutien technologique et Transformation organisationnelle de la justice	45 792,3	-	26 119,4	71 911,7	66 614,1
3. Soutien administratif à l'activité judiciaire	181 834,8	-	5 871,6	187 706,4	183 722,1
4. Affaires juridiques, législatives et accès à la justice	62 129,7	-	2,6	62 132,3	57 415,7
5. Bureau des infractions et amendes	16 053,2	-	10,0	16 063,2	16 955,1
	375 001,5	14 955,5	32 008,7	392 054,7	373 458,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur les tribunaux judiciaires, (RLRQ, chapitre T-16)					
Élément 1				6 157,6	6 157,6
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 5				5 000,0	5 000,0
Crédit à voter¹				380 887,5	362 291,1

Ce programme vise à assurer le soutien administratif nécessaire au fonctionnement des cours de justice et à la publicité des droits, à fournir un soutien d'ordre juridique, législatif et réglementaire à toutes les activités gouvernementales.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	38 070,7	16 206,8	62 308,3	51 871,2	8 949,2	177 406,2	174 454,1
Fonctionnement	24 819,3	29 585,5	119 526,5	5 570,7	2 104,0	181 606,0	170 992,0
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	341,9	-	341,9	78,6
Transfert	6 301,5	-	-	4 345,9	-	10 647,4	7 924,1
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	-	5 000,0	5 000,0	5 000,0
	69 191,5	45 792,3	181 834,8	62 129,7	16 053,2	375 001,5	358 448,8
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	-	-	2 849,2	-	10,0	2 859,2	3 088,9
Immobilisations en ressources informationnelles	-	26 119,4	2 991,0	-	-	29 110,4	26 096,0
Prêts, placements, avances et autres	5,1	-	31,4	2,6	-	39,1	39,1
	5,1	26 119,4	5 871,6	2,6	10,0	32 008,7	29 224,0

Programme 2

Activité judiciaire

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Magistrature	94 824,2	-	345,0	95 169,2	95 024,6
2. Conseil de la magistrature	2 539,9	-	-	2 539,9	2 534,5
3. Soutien à la magistrature	34 324,7	-	150,0	34 474,7	34 090,3
4. Comité sur la rémunération des juges	400,0	-	-	400,0	400,0
	132 088,8	-	495,0	132 583,8	132 049,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les tribunaux judiciaires, (RLRQ, chapitre T-16)					
Élément 1				91 083,9	91 083,9
Élément 2				2 539,9	2 534,5
Élément 4				400,0	400,0
Crédit à voter				38 560,0	38 031,0

Ce programme permet aux tribunaux des diverses juridictions d'exercer le pouvoir judiciaire et les diverses fonctions juridictionnelles qui y sont rattachées, soit de rendre jugement ou de favoriser le règlement de litiges au moyen de la conciliation judiciaire. Il comprend les activités reliées aux règles déontologiques applicables à la magistrature, au perfectionnement des juges et au soutien administratif nécessaire. Il comprend également le comité mandaté pour évaluer la rémunération des juges de la Cour du Québec, des juges des cours municipales et des juges de paix magistrats ainsi que pour formuler des recommandations au gouvernement.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	90 509,4	418,6	31 802,6	190,0	122 920,6	122 011,4
Fonctionnement	4 314,8	2 121,3	2 522,1	210,0	9 168,2	9 543,0
	94 824,2	2 539,9	34 324,7	400,0	132 088,8	131 554,4
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	345,0	-	150,0	-	495,0	495,0
	345,0	-	150,0	-	495,0	495,0

Programme 3

Justice administrative

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Contribution du ministère de la Justice au fonds du Tribunal administratif du Québec	15 740,6	-	-	15 740,6	14 573,6
2. Conseil de la justice administrative	705,9	-	16,5	722,4	484,3
	16 446,5	-	16,5	16 463,0	15 057,9
Crédit à voter				16 463,0	15 057,9

Ce programme vise à assurer la part du Ministère au financement du Tribunal administratif du Québec. Celui-ci a pour fonction, dans les cas prévus par la Loi sur la justice administrative (RLRQ, chapitre J-3), de statuer sur les recours exercés relatifs à des décisions rendues par une autorité administrative gouvernementale ou une unité décentralisée. De plus, ce programme inclut le financement du Conseil de la justice administrative, organisme à vocation déontologique intervenant à l'égard des membres des différents tribunaux administratifs.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2019-2020	2018-2019
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	-	494,0	494,0	307,6
Fonctionnement	-	211,9	211,9	175,2
Affectation à un fonds spécial	15 740,6	-	15 740,6	14 573,6
	15 740,6	705,9	16 446,5	15 056,4
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	-	1,5	1,5	1,5
Immobilisations en ressources informationnelles	-	15,0	15,0	-
	-	16,5	16,5	1,5

Programme 4

Indemnisation et reconnaissance

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Indemnisation des personnes victimes d'actes criminels	149 456,8	-	-	149 456,8	149 756,8
2. Indemnisation et reconnaissance des actes de civisme	1 115,8	-	-	1 115,8	1 115,8
	150 572,6	-	-	150 572,6	150 872,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (RLRQ, chapitre I-6)					
Élément 1				149 456,8	149 756,8
Loi visant à favoriser le civisme, (RLRQ, chapitre C-20)					
Élément 2				1 115,8	1 115,8
Crédit à voter				-	-

Ce programme vise à assurer une compensation financière aux personnes ayant été blessées en accomplissant un acte de civisme ainsi qu'aux victimes d'actes criminels. Il vise également à reconnaître les personnes ayant accompli un acte de civisme.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2019-2020	2018-2019
	1	2		
Budget de dépenses				
Fonctionnement	20 703,1	215,0	20 918,1	21 218,1
Transfert	128 753,7	900,8	129 654,5	129 654,5
	149 456,8	1 115,8	150 572,6	150 872,6

Programme 5

Autres organismes relevant du ministre

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Commission des services juridiques	175 716,5	-	-	175 716,5	180 086,8
2. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	16 395,3	25,0	23,0	16 393,3	16 289,3
3. Office de la protection du consommateur	8 365,3	115,0	329,0	8 579,3	8 079,9
	200 477,1	140,0	352,0	200 689,1	204 456,0
Crédit à voter¹				200 689,1	204 456,0

Ce programme comprend trois organismes à savoir, la Commission des services juridiques qui vise à offrir des services d'aide juridique aux personnes financièrement défavorisées ainsi qu'aux enfants et aux familles aux prises avec certains problèmes sociaux et ayant un rapport avec la justice, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse qui veille au respect de la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12) ainsi que l'Office de la protection du consommateur qui vise à assurer la protection des droits des citoyens en regard de l'application de la Loi sur la protection du consommateur (RLRQ, chapitre P-40.1).

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Rémunération	-	13 068,7	6 466,6	19 535,3	19 355,4
Fonctionnement	-	3 326,6	1 681,6	5 008,2	4 941,8
Transfert	175 716,5	-	217,1	175 933,6	180 301,8
	175 716,5	16 395,3	8 365,3	200 477,1	204 599,0
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	10,0	250,0	260,0	20,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	10,0	78,0	88,0	103,0
Prêts, placements, avances et autres	-	3,0	1,0	4,0	4,0
	-	23,0	329,0	352,0	127,0

Programme 6

Poursuites criminelles et pénales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction, gouvernance et administration	11 724,1	-	-	11 724,1	11 569,0
2. Directeur des poursuites criminelles et pénales	156 268,9	1 506,9	5 119,2	159 881,2	156 609,4
3. Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales	300,2	-	-	300,2	300,0
	168 293,2	1 506,9	5 119,2	171 905,5	168 478,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le processus de détermination de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales et sur leur régime de négociation collective, (RLRQ, chapitre P-27.1)					
Élément 3				300,2	300,0
Crédit à voter				171 605,3	168 178,4

Ce programme permet le financement des activités du Directeur des poursuites criminelles et pénales. Ce dernier dirige pour l'État les poursuites criminelles et pénales au Québec. Le programme couvre également le financement du comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales dont le mandat est d'évaluer, tous les quatre ans, la rémunération et certaines conditions de travail à incidences pécuniaires des procureurs aux poursuites criminelles et pénales.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2019-2020	2018-2019
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	10 498,5	116 174,4	110,2	126 783,1	123 330,8
Fonctionnement	1 225,6	40 094,5	190,0	41 510,1	40 797,0
	11 724,1	156 268,9	300,2	168 293,2	164 127,8
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	812,3	-	812,3	355,3
Immobilisations en ressources informationnelles	-	4 305,9	-	4 305,9	5 218,8
Prêts, placements, avances et autres	-	1,0	-	1,0	1,0
	-	5 119,2	-	5 119,2	5 575,1

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Administration de la justice		
Dépenses du programme (excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédit)	360 046,0	344 234,3
Moins : Revenus associés au crédit au net	80 000,0	80 000,0
Crédit au net	280 046,0	264 234,3

Ce crédit au net vise les activités du Bureau des infractions et amendes. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent, sauf disposition contraire, des sommes perçues en application du Code de procédure pénale (RLRQ, chapitre C-25.1) excluant le produit d'aliénation d'un bien devenu la propriété de l'État par suite d'une confiscation et des sommes perçues en application de l'article 8.1 de ce Code.

Lorsque ces revenus dépassent 80 000 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent à 1 % des revenus qui excèdent ce montant, sans excéder 350 000 \$.

	2019-2020	2018-2019
Programme 5 - Autres organismes relevant du ministre		
Dépenses du programme (excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédit)	200 337,1	204 329,0
Moins : Revenus associés au crédit au net	-	400,0
Crédit au net	200 337,1	203 929,0

Ce crédit au net vise les activités de l'Office de la protection du consommateur. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification applicable aux droits et permis exigés des vendeurs itinérants, des prêteurs d'argent, des studios de santé, des agences de recouvrement de créances, des agences de voyages, des conseillers en voyages, des commerçants (garanties supplémentaires et certificats d'exemption), des commerçants et recycleurs de véhicules routiers, de même que des services de règlement de dettes, des crédits à coûts élevés et des représentants d'agents de recouvrement.

Le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus.

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Administration de la justice		
Fonds Accès Justice	110,8	-
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	231,1	78,6
Total du programme 1	341,9	78,6
Programme 3 - Justice administrative		
Fonds du Tribunal administratif du Québec	15 740,6	14 573,6
Total	16 082,5	14 652,2

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	11 106,7	11 081,2
Fonctionnement	4 799,8	3 395,0
Capital	176,0	176,0
Total	16 082,5	14 652,2

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Administration de la justice		
Autres crédits de transfert	10 647,4	7 924,1
Programme 4 - Indemnisation et reconnaissance		
Actes de civisme	900,8	900,8
Indemnisation des victimes d'actes criminels	128 753,7	128 753,7
Total du programme 4	129 654,5	129 654,5
Programme 5 - Autres organismes relevant du ministre		
Aide juridique	63 521,6	65 690,2
Autres services juridiques	2 500,0	2 500,0
Bourse d'études	4,0	4,0
Commission des services juridiques	109 694,9	111 896,6
Projets et partenariats stratégiques	213,1	211,0
Total du programme 5	175 933,6	180 301,8
Total	316 235,5	317 880,4

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises et organismes d'État	114 655,7	115 481,6
Organismes à but non lucratif	5 899,7	4 550,1
Personnes	195 680,1	197 848,7
Total	316 235,5	317 880,4

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	89 714,1	91 943,7
Fonctionnement	24 594,8	23 191,1
Capital	346,8	346,8
Support	201 579,8	202 398,8
Total	316 235,5	317 880,4

Relations internationales et Francophonie

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	19 905,4	328,0	800,0	20 377,4	20 269,5
2. Affaires internationales	91 607,1	2 370,0	3 800,0	93 037,1	93 512,9
	111 512,5	2 698,0	4 600,0	113 414,5	113 782,4
Moins :					
Crédits permanents				109,6	109,6
Crédits à voter				113 304,9	113 672,8

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	54 498,6	56 989,2
Fonctionnement	26 562,7	25 244,8
Affectation à un fonds spécial	3 219,1	3 101,7
Transfert	27 232,1	26 294,7
Total	111 512,5	111 630,4
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	3 200,0	3 200,0
Immobilisations en ressources informationnelles	400,0	650,0
Prêts, placements, avances et autres	1 000,0	1 000,0
Total	4 600,0	4 850,0

Programme 1

Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	19 905,4	328,0	800,0	20 377,4	20 269,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				109,6	109,6
Crédit à voter				20 267,8	20 159,9

Ce programme permet au Ministère d'assumer les activités administratives nécessaires à la réalisation de sa mission.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020	2018-2019
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	11 919,4	11 919,4	11 710,2
Fonctionnement	7 873,5	7 873,5	7 814,8
Transfert	112,5	112,5	112,5
	19 905,4	19 905,4	19 637,5
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	400,0	400,0	400,0
Immobilisations en ressources informationnelles	400,0	400,0	650,0
	800,0	800,0	1 050,0

Programme 2

Affaires internationales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Affaires francophones et multilatérales et partenariats	26 599,9	-	-	26 599,9	26 156,7
2. Représentation du Québec à l'étranger	48 332,2	2 370,0	3 800,0	49 762,2	50 954,4
3. Affaires bilatérales	9 306,2	-	-	9 306,2	8 772,5
4. Protocole	2 670,5	-	-	2 670,5	3 029,0
5. Soutien aux Offices jeunesse internationaux du Québec	4 698,3	-	-	4 698,3	4 600,3
	91 607,1	2 370,0	3 800,0	93 037,1	93 512,9
Crédit à voter				93 037,1	93 512,9

Ce programme vise à promouvoir et à défendre les intérêts du Québec sur le plan international, en s'assurant du respect des compétences et de la cohérence de l'action gouvernementale.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	3 243,5	32 385,3	5 247,6	1 702,8	-	42 579,2	45 279,0
Fonctionnement	891,1	15 946,9	883,5	967,7	-	18 689,2	17 430,0
Affectation à un fonds spécial	3 219,1	-	-	-	-	3 219,1	3 101,7
Transfert	19 246,2	-	3 175,1	-	4 698,3	27 119,6	26 182,2
	26 599,9	48 332,2	9 306,2	2 670,5	4 698,3	91 607,1	91 992,9
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	-	2 800,0	-	-	-	2 800,0	2 800,0
Prêts, placements, avances et autres	-	1 000,0	-	-	-	1 000,0	1 000,0
	-	3 800,0	-	-	-	3 800,0	3 800,0

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 2 - Affaires internationales		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	3 219,1	3 101,7
Total	3 219,1	3 101,7

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	108,9	108,9
Fonctionnement	20,0	20,0
Support	3 090,2	2 972,8
Total	3 219,1	3 101,7

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	112,5	112,5
Programme 2 - Affaires internationales		
Organismes voués à la jeunesse	4 698,3	4 600,3
Politiques et affaires francophones et multilatérales	19 246,2	18 645,7
Subventions dans le cadre des affaires bilatérales	3 175,1	2 936,2
Total du programme 2	27 119,6	26 182,2
Total	27 232,1	26 294,7

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises	1 732,2	1 678,1
Entreprises et organismes d'État	4 761,8	4 659,1
Institutions d'enseignement	1 628,6	1 531,6
Organismes à but non lucratif	18 653,3	17 986,4
Personnes	456,2	439,5
Total	27 232,1	26 294,7

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Fonctionnement	51,0	51,0
Support	27 181,1	26 243,7
Total	27 232,1	26 294,7

Santé et Services sociaux

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Fonctions de coordination	156 631,7	1 000,0	8 426,6	164 058,3	153 805,2
2. Services dispensés à la population	29 505 755,3	-	-	29 505 755,3	27 661 297,9
3. Office des personnes handicapées du Québec	13 673,8	90,0	145,0	13 728,8	13 253,0
4. Régie de l'assurance maladie du Québec	11 090 869,1	-	-	11 090 869,1	10 528 913,2
5. Condition des Aînés et des Proches aidants	56 646,3	-	-	56 646,3	32 937,7
	40 823 576,2	1 090,0	8 571,6	40 831 057,8	38 390 207,0
Moins :					
Crédits permanents				8 370 184,4	7 989 440,4
Fonds des services de santé				7 965 000,0	7 382 000,0
Crédits à voter				24 495 873,4	23 018 766,6

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	88 180,6	84 174,1
Fonctionnement	69 436,3	69 526,3
Affectation à un fonds spécial	243 410,0	216 654,2
Transfert	40 422 549,3	38 017 197,4
Total	40 823 576,2	38 387 552,0
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	1 613,2	145,0
Immobilisations en ressources informationnelles	6 958,4	3 600,0
Total	8 571,6	3 745,0

Programme 1

Fonctions de coordination

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et gestion ministérielle	133 540,9	1 000,0	8 426,6	140 967,5	132 644,7
2. Organisme-conseil	1 664,4	-	-	1 664,4	-
3. Activités nationales	21 426,4	-	-	21 426,4	21 160,5
	156 631,7	1 000,0	8 426,6	164 058,3	153 805,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Crédit à voter				164 039,1	153 786,0

Ce programme vise à procurer au Ministère ainsi qu'à l'organisme-conseil les ressources et les services nécessaires pour établir, mettre en oeuvre et contrôler les programmes de santé et de services sociaux. Il vise également à permettre la participation de la population à la définition de ses besoins et à assurer la coordination nationale du développement et de la prestation des services de santé et des services sociaux.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Rémunération	74 008,8	1 065,9	-	75 074,7	71 451,1
Fonctionnement	59 532,1	368,5	2 437,5	62 338,1	61 006,1
Transfert	-	230,0	18 988,9	19 218,9	18 723,0
	133 540,9	1 664,4	21 426,4	156 631,7	151 180,2
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	1 568,2	-	-	1 568,2	125,0
Immobilisations en ressources informationnelles	6 858,4	-	-	6 858,4	3 500,0
	8 426,6	-	-	8 426,6	3 625,0

Programme 2

Services dispensés à la population

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Santé publique	423 848,8	-	-	423 848,8	418 365,9
2. Services généraux - Activités cliniques et d'aide	842 720,1	-	-	842 720,1	839 335,8
3. Soutien à l'autonomie des personnes âgées - Soutien à domicile	1 438 388,4	-	-	1 438 388,4	1 115 339,2
4. Soutien à l'autonomie des personnes âgées - Hébergement	3 139 409,7	-	-	3 139 409,7	2 912 029,0
5. Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme	1 037 900,6	-	-	1 037 900,6	1 022 466,1
6. Jeunes en difficulté	1 366 670,1	-	-	1 366 670,1	1 329 079,3

Suite à la page suivante

Ce programme vise à assurer à la population les services favorisant l'atteinte des objectifs définis par la politique de la santé et du bien-être qui répondent aux besoins qui touchent l'ensemble de la population ou à des problématiques particulières.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	-	-	-
Transfert	423 848,8	842 720,1	1 438 388,4	3 139 409,7	1 037 900,6	1 366 670,1	8 248 937,7
	423 848,8	842 720,1	1 438 388,4	3 139 409,7	1 037 900,6	1 366 670,1	8 248 937,7

Programme 2 (suite)

Services dispensés à la population

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
7. Dépendances	152 142,8	-	-	152 142,8	150 668,4
8. Santé mentale	1 355 142,5	-	-	1 355 142,5	1 317 659,5
9. Santé physique	9 006 318,2	-	-	9 006 318,2	8 849 016,1
10. Administration	1 134 315,9	-	-	1 134 315,9	1 104 272,7
11. Soutien aux services	1 002 069,7	-	-	1 002 069,7	997 765,5
Suite à la page suivante					

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	7	Éléments 8	9	10	11	Sous- total
Budget de dépenses							
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	-	-	-
Transfert	8 248 937,7	152 142,8	1 355 142,5	9 006 318,2	1 134 315,9	1 002 069,7	20 898 926,8
	8 248 937,7	152 142,8	1 355 142,5	9 006 318,2	1 134 315,9	1 002 069,7	20 898 926,8

Programme 2 (suite)

Services dispensés à la population

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
12. Gestion des bâtiments et des équipements	1 313 273,9	-	-	1 313 273,9	1 302 899,3
13. Organismes communautaires et autres organismes	673 474,1	-	-	673 474,1	624 733,2
14. Activités connexes	4 275 670,4	-	-	4 275 670,4	3 289 010,3
15. Service de la dette	1 607 409,6	-	-	1 607 409,6	1 590 325,9
16. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	91 201,9	-	-	91 201,9	171 201,9
Suite à la page suivante					

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	12	Éléments 13	14	15	16	Sous-total
Budget de dépenses							
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	243 410,0	-	-	243 410,0
Transfert	20 898 926,8	1 313 273,9	673 474,1	4 032 260,4	1 607 409,6	91 201,9	28 616 546,7
	20 898 926,8	1 313 273,9	673 474,1	4 275 670,4	1 607 409,6	91 201,9	28 859 956,7

Programme 2 (suite)

Services dispensés à la population

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
17. Programme d'aide financière pour les gicleurs dans les résidences privées pour aînés	28 301,0	-	-	28 301,0	17 416,0
18. Déficience physique	617 497,6	-	-	617 497,6	609 713,8
	29 505 755,3	-	-	29 505 755,3	27 661 297,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi visant à favoriser le civisme, (RLRQ, chapitre C-20) Élément 9				37,9	37,9
Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (RLRQ, chapitre I-6) Élément 9				10 632,1	10 632,1
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (RLRQ, chapitre R-10) Élément 14				1 120 354,5	1 020 106,2
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (RLRQ, chapitre R-12.1) Élément 14				130 336,8	120 297,0
Loi sur la santé publique, (RLRQ, chapitre S-2.2) Élément 14				425,2	425,2
Fonds des services de santé					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (RLRQ, chapitre R-5) Élément 9				3 982 500,0	3 691 000,0
Crédit à voter				24 261 468,8	22 818 799,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	17	Éléments 18	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Affectation à un fonds spécial	243 410,0	-	-	243 410,0	216 654,2
Transfert	28 616 546,7	28 301,0	617 497,6	29 262 345,3	27 444 643,7
	28 859 956,7	28 301,0	617 497,6	29 505 755,3	27 661 297,9

Programme 3

Office des personnes handicapées du Québec

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Administration et soutien à l'intégration des personnes handicapées	13 673,8	90,0	145,0	13 728,8	13 253,0
Crédit à voter				13 728,8	13 253,0

Ce programme vise à assurer la mise en œuvre de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, chapitre E-20.1).

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020	2018-2019
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	9 594,1	9 594,1	9 211,2
Fonctionnement	3 002,8	3 002,8	2 953,9
Transfert	1 076,9	1 076,9	1 057,9
	13 673,8	13 673,8	13 223,0
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	45,0	45,0	20,0
Immobilisations en ressources informationnelles	100,0	100,0	100,0
	145,0	145,0	120,0

Programme 4

Régie de l'assurance maladie du Québec

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Services médicaux	7 832 816,6	-	-	7 832 816,6	7 472 333,0
2. Services optométriques	110 962,0	-	-	110 962,0	86 610,9
3. Services dentaires	213 996,3	-	-	213 996,3	205 619,2
4. Services pharmaceutiques et médicaments	2 587 303,3	-	-	2 587 303,3	2 445 374,6
5. Autres services	247 118,4	-	-	247 118,4	224 029,5
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à défrayer le coût des services assurés et les frais d'administration, notamment dans le cadre des régimes d'assurance maladie et d'assurance médicaments.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous- total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Transfert	7 832 816,6	110 962,0	213 996,3	2 587 303,3	247 118,4	10 992 196,6
	7 832 816,6	110 962,0	213 996,3	2 587 303,3	247 118,4	10 992 196,6

Programme 4 (suite)

Régie de l'assurance maladie du Québec

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
6. Administration	98 672,5	-	-	98 672,5	94 946,0
	11 090 869,1	-	-	11 090 869,1	10 528 913,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (RLRQ, chapitre R-5)					
Élément 1				4 164 450,5	4 040 901,1
Élément 2				58 994,8	53 539,3
Élément 3				113 774,8	112 945,1
Élément 4				2 587 303,3	2 445 374,6
Élément 5				131 384,7	132 739,6
Élément 6				46 314,8	46 267,3
Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (RLRQ, chapitre I-6)					
Élément 6				6 146,2	6 146,2
Fonds des services de santé					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (RLRQ, chapitre R-5)					
Élément 1				3 668 366,1	3 431 431,9
Élément 2				51 967,2	33 071,6
Élément 3				100 221,5	92 674,1
Élément 5				115 733,7	91 289,9
Élément 6				46 211,5	42 532,5
Crédit à voter				-	-

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	6	Éléments	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Transfert	10 992 196,6	98 672,5		11 090 869,1	10 528 913,2
	10 992 196,6	98 672,5		11 090 869,1	10 528 913,2

Programme 5

Condition des Aînés et des Proches aidants

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Secrétariat aux aînés	4 852,7	-	-	4 852,7	4 852,7
2. Vieillessement actif	18 248,3	-	-	18 248,3	17 885,4
3. Soutien aux personnes âgées en situation de vulnérabilité	12 545,3	-	-	12 545,3	10 199,6
4. Soutien aux proches aidants	21 000,0	-	-	21 000,0	-
	56 646,3	-	-	56 646,3	32 937,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				56 636,7	32 928,1

Ce programme poursuit deux objectifs. Il vise d'abord à favoriser le vieillissement actif au sein de la société québécoise. Ensuite, il assure la mise en place des mesures permettant de lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées et de soutenir de façon particulière les personnes âgées plus vulnérables. De plus, le programme permet le soutien aux proches aidants. Enfin, ce programme permet de planifier, conseiller, concerter et soutenir des politiques ou mesures propices pour combattre les préjugés et favoriser la participation, la santé et la sécurité des personnes âgées, et ce, dans une perspective d'équité intergénérationnelle et de respect de la diversité.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	3 511,8	-	-	-	3 511,8	3 511,8
Fonctionnement	1 180,9	1 015,0	1 899,5	-	4 095,4	5 566,3
Transfert	160,0	17 233,3	10 645,8	21 000,0	49 039,1	23 859,6
	4 852,7	18 248,3	12 545,3	21 000,0	56 646,3	32 937,7

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 2 - Services dispensés à la population		
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	243 410,0	216 654,2
Total	243 410,0	216 654,2

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	16 564,6	14 064,6
Fonctionnement	144 014,3	119 758,5
Support	82 831,1	82 831,1
Total	243 410,0	216 654,2

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Fonctions de coordination		
Autres crédits de transfert	19 218,9	18 723,0
Programme 2 - Services dispensés à la population		
Achat de vaccins et de produits biologiques	91 836,1	90 211,2
Aide financière aux personnes handicapées pour divers besoins spéciaux	101 352,5	99 560,4
Contribution gouvernementale aux régimes de retraite	1 250 691,3	1 140 403,2
Établissements privés	644 893,0	610 298,2
Établissements publics	20 899 218,0	20 101 940,0
Harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	91 201,9	171 201,9
Loyer - établissements du réseau	108 854,0	113 616,4
Organismes communautaires et autres organismes	673 474,1	624 733,2
Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique	91 656,2	90 035,6
Rémunération des résidents en médecine	288 562,4	291 272,9
Ressources de type familial	625 200,3	611 461,1
Service de la dette	1 498 555,6	1 476 709,5
Services hospitaliers hors Québec	243 321,3	239 019,0
Services sanitaires aériens	44 296,0	40 074,7
Système du sang	449 990,8	433 022,6
Transporteurs ambulanciers	632 148,3	589 948,3
Autres crédits de transfert	1 527 093,5	721 135,5
Total du programme 2	29 262 345,3	27 444 643,7
Programme 3 - Office des personnes handicapées du Québec		
Soutien à l'intégration des personnes handicapées	1 076,9	1 057,9
Programme 4 - Régie de l'assurance maladie du Québec		
Aides techniques	224 342,7	201 253,8
Bourses d'études et de recherche	22 775,7	22 775,7
Frais afférents à l'administration du régime d'assurance maladie	98 672,5	94 946,0
Services dentaires	213 996,3	205 619,2
Services médicaux	7 832 816,6	7 472 333,0
Services optométriques	110 962,0	86 610,9
Services pharmaceutiques et médicaments	2 587 303,3	2 445 374,6
Total du programme 4	11 090 869,1	10 528 913,2
Programme 5 - Condition des Aînés et des Proches aidants		
Lutte contre la maltraitance envers les aînés	10 645,8	6 532,2
Politique Vieillir et vivre ensemble	17 233,3	17 167,4
Soutien aux proches aidants	21 000,0	-
Autres crédits de transfert	160,0	160,0
Total du programme 5	49 039,1	23 859,6
Total	40 422 549,3	38 017 197,4

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises	528 515,3	494 530,3
Entreprises et organismes d'État	375 401,6	339 858,9
Établissements de santé et de services sociaux	27 347 167,1	25 632 267,0
Municipalités	958,0	1 430,0
Organismes à but non lucratif	728 049,9	675 540,1
Personnes	11 442 457,4	10 873 571,1
Total	40 422 549,3	38 017 197,4

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	28 012 107,9	26 294 631,4
Fonctionnement	7 119 165,4	6 621 921,7
Capital	998 097,6	1 061 487,3
Intérêt	399 071,0	393 659,2
Support	3 894 107,4	3 645 497,8
Total	40 422 549,3	38 017 197,4

Sécurité publique

Ventilation par programme (en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	68 200,7	5 399,6	9 012,7	71 813,8	76 042,3
2. Services de la Sûreté du Québec	690 876,6	14 000,0	16 891,4	693 768,0	696 753,2
3. Gestion du système correctionnel	539 552,7	-	42,1	539 594,8	529 918,0
4. Sécurité et prévention	195 664,3	-	14,5	195 678,8	237 240,1
5. Expertises scientifiques et médico-légales	22 778,9	-	31,4	22 810,3	21 175,2
6. Encadrement et surveillance	51 713,6	996,9	763,8	51 480,5	42 528,6
7. Promotion et développement de la Capitale-Nationale	60 623,3	5,6	10,0	60 627,7	60 102,7
	1 629 410,1	20 402,1	26 765,9	1 635 773,9	1 663 760,1
Moins : Crédits permanents				36 821,9	65 481,2
Crédits à voter				1 598 952,0	1 598 278,9

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	720 107,9	712 419,8
Fonctionnement	404 496,8	419 166,6
Affectation à un fonds spécial	352 549,3	331 006,4
Transfert	152 225,1	185 206,0
Créances douteuses et autres provisions	31,0	31,0
Total	1 629 410,1	1 647 829,8
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	13 972,9	13 972,9
Immobilisations en ressources informationnelles	12 695,6	23 067,7
Prêts, placements, avances et autres	97,4	72,4
Total	26 765,9	37 113,0

Programme 1

Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	68 200,7	5 399,6	9 012,7	71 813,8	76 042,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				71 804,2	76 032,7

Ce programme permet de planifier et de coordonner les activités nécessaires à la gestion des programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020	2018-2019
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	32 040,9	32 040,9	32 365,7
Fonctionnement	35 915,0	35 915,0	39 723,2
Transfert	244,8	244,8	269,8
	68 200,7	68 200,7	72 358,7
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	3 137,0	3 137,0	3 137,0
Immobilisations en ressources informationnelles	5 865,7	5 865,7	5 853,7
Prêts, placements, avances et autres	10,0	10,0	10,0
	9 012,7	9 012,7	9 000,7

Programme 2

Services de la Sûreté du Québec

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Surveillance du territoire	427 467,1	5 096,0	6 908,3	429 279,4	424 248,3
2. Enquêtes criminelles	263 409,5	8 904,0	9 983,1	264 488,6	272 504,9
	690 876,6	14 000,0	16 891,4	693 768,0	696 753,2
Crédit à voter¹				693 768,0	696 753,2

Ce programme vise à protéger la société, ses citoyens et leurs biens.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2019-2020	2018-2019
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	92 488,7	158 338,2	250 826,9	261 918,1
Fonctionnement	39 153,5	67 346,9	106 500,4	111 302,5
Affectation à un fonds spécial	295 824,9	37 724,4	333 549,3	314 006,4
	427 467,1	263 409,5	690 876,6	687 227,0
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	3 990,0	6 637,2	10 627,2	10 627,2
Immobilisations en ressources informationnelles	2 918,3	3 325,9	6 244,2	14 579,0
Prêts, placements, avances et autres	-	20,0	20,0	20,0
	6 908,3	9 983,1	16 891,4	25 226,2

Programme 3

Gestion du système correctionnel

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Services correctionnels	502 042,1	-	10,0	502 052,1	493 907,5
2. Prestation des organismes communautaires	32 310,8	-	-	32 310,8	30 786,0
3. Commission québécoise des libérations conditionnelles	5 199,8	-	32,1	5 231,9	5 224,5
	539 552,7	-	42,1	539 594,8	529 918,0
Crédit à voter				539 594,8	529 918,0

Ce programme vise à protéger la société en assurant aux personnes contrevenantes en détention ou suivies dans la communauté des services pour favoriser leur réinsertion sociale. Il inclut également la Commission québécoise des libérations conditionnelles, dont le mandat consiste notamment à examiner le cas des personnes détenues admissibles à une libération conditionnelle.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Rémunération	322 771,1	-	4 378,5	327 149,6	313 291,5
Fonctionnement	178 627,5	32 310,8	821,3	211 759,6	215 940,9
Transfert	643,5	-	-	643,5	643,5
	502 042,1	32 310,8	5 199,8	539 552,7	529 875,9
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	-	30,9	30,9	30,9
Prêts, placements, avances et autres	10,0	-	1,2	11,2	11,2
	10,0	-	32,1	42,1	42,1

Programme 4

Sécurité et prévention

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Organisation et pratiques policières	7 370,9	-	10,0	7 380,9	7 524,2
2. Soutien aux services policiers en milieu autochtone	56 699,4	-	-	56 699,4	55 004,8
3. Sécurité et protection des personnes et des institutions	41 571,0	-	-	41 571,0	39 562,1
4. Prévention et lutte contre le crime	11 275,5	-	-	11 275,5	22 417,1
5. Prévention des sinistres et atténuation des risques	26 672,5	-	4,5	26 677,0	27 470,2
6. Interventions de sécurité civile	10 981,2	-	-	10 981,2	10 828,3

Suite à la page suivante

Ce programme assure l'inspection des services de police et prévoit le financement des services policiers autochtones. De plus, il agit dans la lutte contre le terrorisme et en prévention de la criminalité, voit au transport et à la protection des membres du Conseil exécutif et gère les services de sécurité dans les palais de justice et certains édifices gouvernementaux. Il veille également à la mise en place des mesures et des activités de prévention et d'atténuation des risques de sinistres portant atteinte à la sécurité des personnes et de leurs biens. Lorsqu'un sinistre survient, ce programme facilite un retour à la vie normale.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	1 729,4	295,4	33 184,7	1 262,0	4 312,4	7 340,6	48 124,5
Fonctionnement	196,7	106,2	8 386,3	5 163,9	7 881,0	2 877,8	24 611,9
Transfert	5 444,8	56 297,8	-	4 849,6	14 479,1	762,8	81 834,1
	7 370,9	56 699,4	41 571,0	11 275,5	26 672,5	10 981,2	154 570,5
Budget d'investissements							
Prêts, placements, avances et autres	10,0	-	-	-	4,5	-	14,5
	10,0	-	-	-	4,5	-	14,5

Programme 4 (suite)

Sécurité et prévention

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
7. Gestion du rétablissement et adaptation	38 917,3	-	-	38 917,3	67 526,0
8. Prévention des incendies	2 176,5	-	-	2 176,5	6 907,4
	195 664,3	-	14,5	195 678,8	237 240,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur la sécurité civile, (RLRQ, chapitre S-2.3)					
Élément 7				36 777,9	65 437,2
Crédit à voter				158 900,9	171 802,9

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	7	Éléments 8	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Rémunération	48 124,5	7 208,6	2 030,4	57 363,5	57 945,7
Fonctionnement	24 611,9	2 051,6	98,1	26 761,6	36 291,5
Transfert	81 834,1	29 657,1	48,0	111 539,2	142 988,4
	154 570,5	38 917,3	2 176,5	195 664,3	237 225,6
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres	14,5	-	-	14,5	14,5
	14,5	-	-	14,5	14,5

Programme 5

Expertises scientifiques et médico-légales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Services et expertises judiciaires	13 298,9	-	-	13 298,9	12 890,6
2. Bureau du coroner	9 480,0	-	31,4	9 511,4	8 284,6
	22 778,9	-	31,4	22 810,3	21 175,2
Crédit à voter				22 810,3	21 175,2

Ce programme est chargé de fournir des services divers en matière de médecine légale et d'expertise judiciaire. Il inclut également le Bureau du coroner, dont le mandat est d'investiguer ou d'enquêter sur les causes et les circonstances des décès obscurs ou violents et, s'il y a lieu, de formuler des recommandations afin d'assurer une meilleure protection de la vie humaine.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2019-2020	2018-2019
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	9 503,7	5 499,5	15 003,2	14 305,5
Fonctionnement	3 795,2	3 980,5	7 775,7	6 838,3
	13 298,9	9 480,0	22 778,9	21 143,8
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	-	28,4	28,4	28,4
Prêts, placements, avances et autres	-	3,0	3,0	3,0
	-	31,4	31,4	31,4

Programme 6

Encadrement et surveillance

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Commissaire à la déontologie policière	3 757,2	-	13,0	3 770,2	3 729,5
2. Comité de déontologie policière	2 007,4	-	9,8	2 017,2	1 999,3
3. Régie des alcools, des courses et des jeux	15 889,7	996,9	684,0	15 576,8	17 464,8
4. Commissaire à la lutte contre la corruption	22 133,5	-	41,0	22 174,5	12 606,2
5. Bureau des enquêtes indépendantes	7 925,8	-	16,0	7 941,8	6 728,8
	51 713,6	996,9	763,8	51 480,5	42 528,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, (RLRQ, chapitre L-6)					
Élément 3				3,4	3,4
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 3				31,0	31,0
Crédit à voter				51 446,1	42 494,2

Ce programme regroupe les organisations qui exercent un rôle dans l'encadrement, la surveillance ou le contrôle des activités policières, des activités d'attribution de contrats pour le secteur public ou des secteurs économiques des boissons, des courses, des jeux et des sports de combat.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	3 137,2	1 408,5	11 825,5	13 930,9	6 017,5	36 319,6	31 225,1
Fonctionnement	620,0	598,9	4 033,2	8 202,6	1 908,3	15 363,0	8 644,4
Créances douteuses et autres provisions	-	-	31,0	-	-	31,0	31,0
	3 757,2	2 007,4	15 889,7	22 133,5	7 925,8	51 713,6	39 900,5
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	12,0	6,8	90,6	15,0	15,0	139,4	139,4
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	585,7	-	-	585,7	2 635,0
Prêts, placements, avances et autres	1,0	3,0	7,7	26,0	1,0	38,7	13,7
	13,0	9,8	684,0	41,0	16,0	763,8	2 788,1

Programme 7

Promotion et développement de la Capitale-Nationale

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Secrétariat à la Capitale-Nationale	41 416,5	5,6	10,0	41 420,9	39 389,2
2. Commission de la capitale nationale du Québec	19 206,8	-	-	19 206,8	20 713,5
	60 623,3	5,6	10,0	60 627,7	60 102,7
Crédit à voter				60 627,7	60 102,7

Ce programme a pour objet le développement et la promotion de la région de la Capitale-Nationale en renforçant le rôle de Québec à titre de capitale nationale, en contribuant à l'aménagement et la mise en valeur de ses sites, ses monuments et ses activités et en agissant en complémentarité des milieux locaux et régionaux afin de soutenir leur développement économique, social, culturel et touristique.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2019-2020	2018-2019
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	1 404,2	-	1 404,2	1 368,2
Fonctionnement	421,5	-	421,5	425,8
Affectation à un fonds spécial	19 000,0	-	19 000,0	17 000,0
Transfert	20 590,8	19 206,8	39 797,6	41 304,3
	41 416,5	19 206,8	60 623,3	60 098,3
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	10,0	-	10,0	10,0
	10,0	-	10,0	10,0

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 2 - Services de la Sûreté du Québec		
Dépenses du programme (excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédit)	676 876,6	671 527,0
Moins : Revenus associés au crédit au net	100,0	100,0
Crédit au net	676 776,6	671 427,0

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification des activités de vérification relatives aux habilitations sécuritaires effectuées par la Sûreté du Québec pour les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés.

Lorsque ces revenus dépassent 100 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 2 - Services de la Sûreté du Québec		
Fonds des services de police	333 549,3	314 006,4
Programme 7 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale		
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	19 000,0	17 000,0
Total	352 549,3	331 006,4

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	264 296,9	246 481,5
Fonctionnement	61 177,0	60 304,0
Capital	7 954,0	7 100,1
Intérêt	121,4	120,8
Support	19 000,0	17 000,0
Total	352 549,3	331 006,4

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	244,8	269,8
Programme 3 - Gestion du système correctionnel		
Autres crédits de transfert	643,5	643,5
Programme 4 - Sécurité et prévention		
Cadre pour la prévention de sinistres	14 320,0	16 047,3
Formation des policiers et des pompiers	5 452,8	10 230,0
Lutte contre le commerce illégal des produits du tabac	1 050,0	1 050,0
Prévention de la criminalité, sécurité et aide aux victimes	3 714,6	6 714,6
Sécurité civile	29 657,1	53 484,2
Services policiers en milieu autochtone	56 297,8	54 610,4
Autres crédits de transfert	1 046,9	851,9
Total du programme 4	111 539,2	142 988,4
Programme 7 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale		
Aide à la Ville de Québec	14 800,0	14 800,0
Commission de la capitale nationale du Québec	19 206,8	20 713,5
Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale	5 790,8	5 790,8
Total du programme 7	39 797,6	41 304,3
Total	152 225,1	185 206,0

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises	2 279,1	4 065,1
Entreprises et organismes d'État	24 611,6	26 395,5
Municipalités	97 446,2	105 327,2
Organismes à but non lucratif	9 717,0	16 647,8
Personnes	18 171,2	32 770,4
Total	152 225,1	185 206,0

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégorie de dépenses (en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	4 175,4	4 095,2
Fonctionnement	12 897,0	11 565,0
Capital	4 865,1	8 001,6
Intérêt	2 674,1	2 456,5
Support	127 613,5	159 087,7
Total	152 225,1	185 206,0

Tourisme

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction, administration et gestion des programmes	17 434,1	-	-	17 434,1	17 349,5
2. Développement du tourisme	47 186,2	-	-	47 186,2	80 744,8
3. Organismes relevant du ministre	93 718,8	-	-	93 718,8	94 846,6
	158 339,1	-	-	158 339,1	192 940,9
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				158 329,5	192 931,3

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Affectation à un fonds spécial	64 620,3	98 094,3
Transfert	93 718,8	94 846,6
Total	158 339,1	192 940,9

Programme 1

Direction, administration et gestion des programmes

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction, administration et gestion des programmes	17 434,1	-	-	17 434,1	17 349,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				17 424,5	17 339,9

Ce programme vise à allouer les ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des unités administratives afin d'assurer la gestion des différents programmes dédiés à l'industrie touristique du Québec, l'élaboration et la mise en œuvre des orientations et des stratégies touchant l'industrie touristique ainsi que le traitement des plaintes et les services d'accueil et d'information touristique.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020	2018-2019
1			
Budget de dépenses			
Affectation à un fonds spécial	17 434,1	17 434,1	17 349,5
	17 434,1	17 434,1	17 349,5

Programme 2

Développement du tourisme

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Soutien aux projets de développement du tourisme	11 353,2	-	-	11 353,2	45 211,8
2. Appui aux organisations de développement touristique régional	10 023,0	-	-	10 023,0	10 023,0
3. Soutien aux événements touristiques	25 810,0	-	-	25 810,0	25 510,0
	47 186,2	-	-	47 186,2	80 744,8
Crédit à voter				47 186,2	80 744,8

Ce programme vise à favoriser l'essor de l'industrie touristique du Québec en orientant et concertant l'action gouvernementale et privée en matière de tourisme, en suscitant et soutenant le développement de l'offre et en assurant la promotion du Québec.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Affectation à un fonds spécial	11 353,2	10 023,0	25 810,0	47 186,2	80 744,8
	11 353,2	10 023,0	25 810,0	47 186,2	80 744,8

Programme 3 Organismes relevant du ministre

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Société du Centre des congrès de Québec	18 720,7	-	-	18 720,7	19 045,8
2. Société du Palais des congrès de Montréal	33 719,7	-	-	33 719,7	34 433,5
3. Régie des installations olympiques	41 278,4	-	-	41 278,4	41 367,3
	93 718,8	-	-	93 718,8	94 846,6
Crédit à voter				93 718,8	94 846,6

Ce programme vise à favoriser l'essor de l'industrie touristique du Québec en aménageant et en exploitant les installations publiques à caractère touristique.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Transfert	18 720,7	33 719,7	41 278,4	93 718,8	94 846,6
	18 720,7	33 719,7	41 278,4	93 718,8	94 846,6

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Direction, administration et gestion des programmes		
Fonds de partenariat touristique	17 434,1	17 349,5
Programme 2 - Développement du tourisme		
Fonds de partenariat touristique	47 186,2	80 744,8
Total	64 620,3	98 094,3

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	10 024,6	9 762,9
Fonctionnement	6 959,5	7 136,6
Capital	5 324,4	16 345,6
Intérêt	958,8	3 366,2
Support	41 353,0	61 483,0
Total	64 620,3	98 094,3

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 3 - Organismes relevant du ministre		
Régie des installations olympiques	41 278,4	41 367,3
Société du Centre des congrès de Québec	18 720,7	19 045,8
Société du Palais des congrès de Montréal	33 719,7	34 433,5
Total du programme 3	93 718,8	94 846,6
Total	93 718,8	94 846,6

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises et organismes d'État	93 718,8	94 846,6
Total	93 718,8	94 846,6

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	17 959,4	18 108,9
Fonctionnement	21 196,9	22 340,5
Capital	41 872,3	38 832,1
Intérêt	12 690,2	15 565,1
Total	93 718,8	94 846,6

Transports

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Infrastructures et systèmes de transport	699 926,9	12 147,0	89 782,7	777 562,6	722 568,5
2. Administration et services corporatifs	63 271,7	8 025,5	4 564,1	59 810,3	57 284,7
	763 198,6	20 172,5	94 346,8	837 372,9	779 853,2
Moins :					
Crédits permanents				44,2	44,2
Crédits à voter				837 328,7	779 809,0

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	109 405,2	102 476,4
Fonctionnement	346 857,9	347 380,5
Transfert	306 910,5	283 717,8
Créances douteuses et autres provisions	25,0	25,0
Total	763 198,6	733 599,7
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	88 796,8	60 176,0
Immobilisations en ressources informationnelles	5 500,0	6 200,0
Prêts, placements, avances et autres	50,0	50,0
Total	94 346,8	66 426,0

Programme 1 Infrastructures et systèmes de transport

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Transport terrestre	491 413,4	2 288,1	46 188,7	535 314,0	508 761,6
2. Transport maritime	164 821,1	105,6	110,0	164 825,5	141 221,6
3. Transport aérien	32 227,2	8 688,6	43 184,0	66 722,6	62 066,7
4. Commission des transports du Québec	11 465,2	1 064,7	300,0	10 700,5	10 518,6
	699 926,9	12 147,0	89 782,7	777 562,6	722 568,5
Crédit à voter				777 562,6	722 568,5

Ce programme vise à assurer l'entretien d'hiver des infrastructures routières de même que l'amélioration, la réfection, et l'entretien des infrastructures ferroviaires, maritimes et aériennes. Il vise aussi à établir des politiques et à verser des subventions notamment en transport adapté et à la Société des Traversiers du Québec. De plus, ce programme regroupe les activités et mandats du Secrétariat aux affaires maritimes.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	4	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses						
Rémunération	55 857,2	2 164,9	1 147,0	8 517,2	67 686,3	63 366,1
Fonctionnement	307 588,6	1 134,8	14 158,7	2 948,0	325 830,1	326 269,7
Transfert	127 967,6	161 521,4	16 921,5	-	306 410,5	283 217,8
	491 413,4	164 821,1	32 227,2	11 465,2	699 926,9	672 853,6
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	45 195,9	110,0	43 184,0	100,0	88 589,9	59 969,1
Immobilisations en ressources informationnelles	942,8	-	-	200,0	1 142,8	1 842,8
Prêts, placements, avances et autres	50,0	-	-	-	50,0	50,0
	46 188,7	110,0	43 184,0	300,0	89 782,7	61 861,9

Programme 2

Administration et services corporatifs

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction	8 884,0	-	32,9	8 916,9	8 309,4
2. Services corporatifs	46 600,7	8 025,5	4 488,4	43 063,6	41 648,5
3. Planification, recherche et développement	7 787,0	-	42,8	7 829,8	7 326,8
	63 271,7	8 025,5	4 564,1	59 810,3	57 284,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				25,0	25,0
Crédit à voter				59 766,1	57 240,5

Ce programme vise à fournir les divers services de direction, de soutien à la gestion des activités du Ministère. Il vise aussi à favoriser l'expertise en soutenant les activités de recherche et de développement.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Rémunération	7 893,9	27 288,0	6 537,0	41 718,9	39 110,3
Fonctionnement	690,1	19 287,7	1 050,0	21 027,8	21 110,8
Transfert	300,0	-	200,0	500,0	500,0
Créances douteuses et autres provisions	-	25,0	-	25,0	25,0
	8 884,0	46 600,7	7 787,0	63 271,7	60 746,1
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	15,9	165,1	25,9	206,9	206,9
Immobilisations en ressources informationnelles	17,0	4 323,3	16,9	4 357,2	4 357,2
	32,9	4 488,4	42,8	4 564,1	4 564,1

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Infrastructures et systèmes de transport		
Aide à l'adaptation des taxis et autocars	3 500,0	3 500,0
Aide à l'adaptation des véhicules pour personnes handicapées	12 750,0	12 750,0
Aide aux chemins d'accès isolés	937,6	937,6
Aide spécifique pour le transport adapté	110 780,0	107 780,0
Développement et optimisation des ports commerciaux du Québec	-	500,0
Fonds bleu	2 900,0	5 000,0
Société des Traversiers du Québec	141 137,8	121 503,7
Autres crédits de transfert	34 405,1	31 246,5
Total du programme 1	306 410,5	283 217,8
Programme 2 - Administration et services corporatifs		
Aide à la recherche et au développement en transport	200,0	200,0
Autres crédits de transfert	300,0	300,0
Total du programme 2	500,0	500,0
Total	306 910,5	283 717,8

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises	13 921,5	11 578,5
Entreprises et organismes d'État	142 178,8	125 169,7
Institutions d'enseignement	260,0	260,0
Municipalités	120 811,2	114 035,6
Organismes à but non lucratif	2 439,0	5 374,0
Personnes	27 300,0	27 300,0
Total	306 910,5	283 717,8

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Capital	39 066,2	33 281,6
Intérêt	5 708,0	6 472,0
Support	262 136,3	243 964,2
Total	306 910,5	283 717,8

Travail, Emploi et Solidarité sociale

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Gouvernance, administration et services à la clientèle	556 855,0	1 315,3	526,0	556 065,7	528 160,3
2. Mesures d'aide financière	3 078 061,7	-	1 640,0	3 079 701,7	3 015 225,5
3. Mesures d'aide à l'emploi	833 362,3	-	-	833 362,3	818 031,6
	4 468 279,0	1 315,3	2 166,0	4 469 129,7	4 361 417,4
Moins :					
Crédits permanents				5 510,3	5 510,3
Crédits à voter				4 463 619,4	4 355 907,1

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses		
Rémunération	205 882,8	193 357,4
Fonctionnement	133 489,0	130 616,9
Affectation à un fonds spécial	1 104 446,3	1 084 719,0
Transfert	3 018 960,2	2 946 372,7
Créances douteuses et autres provisions	5 500,7	5 500,7
Total	4 468 279,0	4 360 566,7
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	485,0	485,0
Prêts, placements, avances et autres	1 681,0	1 681,0
Total	2 166,0	2 166,0

Programme 1

Gouvernance, administration et services à la clientèle

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Direction et administration	202 993,3	1 315,3	526,0	202 204,0	196 312,7
2. Solidarité sociale et analyse stratégique	140 901,7	-	-	140 901,7	134 967,7
3. Services d'aide à l'emploi	104 584,5	-	-	104 584,5	104 038,1
4. Services Québec	70 386,5	-	-	70 386,5	67 519,8
5. Recouvrement	7 167,8	-	-	7 167,8	6 777,7
6. Relations du travail	24 549,9	-	-	24 549,9	12 156,5

Suite à la page suivante

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère tels que les mesures d'aide financière, les mesures d'aide à l'emploi ainsi que le développement des politiques d'emploi, de sécurité du revenu et d'assurance parentale. Ce programme vise aussi à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières essentielles à l'exercice de la mission dévolue au Ministère. Également, il assure l'administration de la Commission des partenaires du marché du travail. De plus, ce programme vise à élaborer, mettre en œuvre, surveiller l'application et coordonner l'exécution des politiques et des mesures en matière de conditions minimales de travail et de relations du travail. Aussi, il vise à pourvoir au financement des activités de planification et de coordination ministérielle et de services aux citoyennes et citoyens. Enfin, il permet de verser au Fonds du Tribunal administratif du Québec les sommes requises pour soutenir les causes reliées au Ministère et il contribue à financer le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	67 062,9	121 658,0	1 429,5	-	5 961,3	9 771,1	205 882,8
Fonctionnement	109 388,7	18 843,7	1 504,6	-	1 206,5	2 545,5	133 489,0
Affectation à un fonds spécial	26 004,2	-	101 650,4	70 386,5	-	-	198 041,1
Transfert	537,5	400,0	-	-	-	12 232,6	13 170,1
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	-	-	0,7	0,7
	202 993,3	140 901,7	104 584,5	70 386,5	7 167,8	24 549,9	550 583,7
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	485,0	-	-	-	-	-	485,0
Prêts, placements, avances et autres	41,0	-	-	-	-	-	41,0
	526,0	-	-	-	-	-	526,0

Programme 1 (suite)

Gouvernance, administration et services à la clientèle

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
7. Contribution financière du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale au Tribunal administratif du travail	6 271,3	-	-	6 271,3	6 387,8
	556 855,0	1 315,3	526,0	556 065,7	528 160,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 6				0,7	0,7
Crédit à voter¹				556 055,4	528 150,0

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	7	Éléments	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses					
Rémunération	205 882,8	-		205 882,8	193 357,4
Fonctionnement	133 489,0	-		133 489,0	130 616,9
Affectation à un fonds spécial	198 041,1	6 271,3		204 312,4	202 966,5
Transfert	13 170,1	-		13 170,1	2 008,1
Créances douteuses et autres provisions	0,7	-		0,7	0,7
	550 583,7	6 271,3		556 855,0	528 949,6
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	485,0	-		485,0	485,0
Prêts, placements, avances et autres	41,0	-		41,0	41,0
	526,0	-		526,0	526,0

Programme 2

Mesures d'aide financière

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Aide aux personnes et aux familles	2 983 999,8	-	1 640,0	2 985 639,8	2 934 160,9
2. Action communautaire	41 269,8	-	-	41 269,8	27 291,7
3. Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	27 848,1	-	-	27 848,1	28 828,9
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la création de projets favorisant la conversion des prestations d'aide financière en mesure d'aide à l'emploi ¹	24 944,0	-	-	24 944,0	24 944,0
	3 078 061,7	-	1 640,0	3 079 701,7	3 015 225,5
Moins : Crédits permanents Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001) Élément 1				5 500,0	5 500,0
Crédit à voter				3 074 201,7	3 009 725,5

Ce programme vise à rendre accessibles à toutes les citoyennes et tous les citoyens qui en font la demande et qui en démontrent le besoin, des services de soutien financier. Plus précisément, il permet à des personnes de recevoir une aide financière de dernier recours égale à la différence entre les ressources et les besoins essentiels qui leur sont reconnus. Les programmes d'aide et d'accompagnement social permettent aux prestataires de recevoir un soutien et un accompagnement personnalisés dans le but d'une préparation adéquate pour participer à une mesure ou à un programme d'aide à l'emploi. Ce programme permet aussi d'allouer, à l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, les sommes requises pour soutenir les activités traditionnelles des membres de cette communauté. De plus, ce programme accorde à des organismes communautaires le financement en lien avec leur mission globale. Enfin, il vise aussi à pourvoir en crédits le Fonds québécois d'initiatives sociales et permet la conversion des prestations d'aide financière de dernier recours en mesure d'aide à l'emploi.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Affectation à un fonds spécial	29 624,2	35 203,4	-	24 944,0	89 771,6	76 720,9
Transfert	2 948 875,6	6 066,4	27 848,1	-	2 982 790,1	2 931 364,6
Créances douteuses et autres provisions	5 500,0	-	-	-	5 500,0	5 500,0
	2 983 999,8	41 269,8	27 848,1	24 944,0	3 078 061,7	3 013 585,5
Budget d'investissements						
Prêts, placements, avances et autres	1 640,0	-	-	-	1 640,0	1 640,0
	1 640,0	-	-	-	1 640,0	1 640,0

Programme 3

Mesures d'aide à l'emploi

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Mesures d'aide à l'emploi	717 362,3	-	-	717 362,3	702 031,6
2. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la mise en oeuvre de l'Entente sur le marché du travail ¹	116 000,0	-	-	116 000,0	116 000,0
	833 362,3	-	-	833 362,3	818 031,6
Crédit à voter				833 362,3	818 031,6

Ce programme vise à pourvoir au financement des mesures d'aide à l'emploi. Le Ministère est responsable de l'offre de services publics d'emploi dont l'information sur le marché du travail, le placement et les mesures actives d'emploi liées à la politique active du marché du travail aux niveaux national, régional, local et sectoriel. Le Ministère est également responsable de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3) et de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5).

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Éléments	1	2	2019-2020	2018-2019
Budget de dépenses				
Affectation à un fonds spécial	695 362,3	115 000,0	810 362,3	805 031,6
Transfert	22 000,0	1 000,0	23 000,0	13 000,0
	717 362,3	116 000,0	833 362,3	818 031,6

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Gouvernance, administration et services à la clientèle		
Dépenses du programme (excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédit)	555 539,7	527 634,3
Moins : Revenus associés au crédit au net	1 000,0	1 000,0
Crédit au net	554 539,7	526 634,3

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des revenus de recouvrement du Ministère notamment de l'aide financière de dernier recours et du recouvrement des sommes dues par les garants défaillants.

Lorsque ces revenus dépassent 1 000 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent à 10 % des revenus compris entre 1 000 000 \$ et 67 000 000 \$ et d'un montant équivalent à 5 % des revenus qui excèdent 67 000 000 \$, sans excéder 80 000 000 \$.

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Gouvernance, administration et services à la clientèle		
Fonds de développement du marché du travail	101 650,4	101 539,5
Fonds des biens et des services	70 386,5	67 519,8
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	17 626,1	17 626,1
Fonds du Tribunal administratif du Québec	8 378,1	9 893,3
Fonds du Tribunal administratif du travail	6 271,3	6 387,8
Total du programme 1	204 312,4	202 966,5
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	35 203,4	22 127,7
Fonds de développement du marché du travail	24 944,0	24 944,0
Fonds québécois d'initiatives sociales	29 624,2	29 649,2
Total du programme 2	89 771,6	76 720,9
Programme 3 - Mesures d'aide à l'emploi		
Fonds de développement du marché du travail	810 362,3	805 031,6
Total	1 104 446,3	1 084 719,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	146 398,5	147 185,4
Fonctionnement	52 489,1	50 341,9
Capital	15 787,0	15 787,0
Intérêt	933,0	933,0
Support	888 838,7	870 471,7
Total	1 104 446,3	1 084 719,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Programme 1 - Gouvernance, administration et services à la clientèle		
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	12 000,0	1 000,0
Autres crédits de transfert	1 170,1	1 008,1
Total du programme 1	13 170,1	2 008,1
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Aide aux personnes et aux familles	2 948 875,6	2 897 371,7
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	27 848,1	28 828,9
Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires	459,0	459,0
Programme de soutien financier aux corporations de développement communautaire	5 607,4	4 705,0
Total du programme 2	2 982 790,1	2 931 364,6
Programme 3 - Mesures d'aide à l'emploi		
Entente sur le marché du travail	1 000,0	1 000,0
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre	22 000,0	12 000,0
Total du programme 3	23 000,0	13 000,0
Total	3 018 960,2	2 946 372,7

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Entreprises	20 000,0	10 000,0
Entreprises et organismes d'État	13 848,1	2 828,9
Institutions d'enseignement	400,0	438,0
Organismes à but non lucratif	11 336,5	10 234,1
Personnes	2 973 375,6	2 922 871,7
Total	3 018 960,2	2 946 372,7

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020	2018-2019
Rémunération	1 408,8	1 300,9
Fonctionnement	439,3	528,0
Support	3 017 112,1	2 944 543,8
Total	3 018 960,2	2 946 372,7

